



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2013)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CÔTE ARSÈNE-GAGNON (ROUTE 138), MUNICIPALITÉS DE SACRÉ-CŒUR ET DES BERGERONNES (PROJET N° 154-89-0134)

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Février 2014

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2013)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CÔTE ARSÈNE-GAGNON (ROUTE 138),
MUNICIPALITÉS DE SACRÉ-CŒUR ET DES BERGERONNES (PROJET N° 154-89-0134)

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 13-FORN-02)

(N° de dossier du MTQ : 1104-13-AD01)

(N° de contrat du MTQ : 850851017)

Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Direction générale des territoires
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 806-4872
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Février 2014

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	viii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	5
1.2 Cadre méthodologique	5
2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	8
2.1 Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène- Gagnon (route 138), réaménagement de la route.....	8
2.1.1 État des connaissances en archéologie.....	8
2.1.2 Résultats	8
3. CONCLUSION	47
4. BIBLIOGRAPHIE	48
ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord	1
Tableau 2	Sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention, projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route.....	12
Tableau 3	Biens culturels répertoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec	15
Tableau 4	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié (Ministère des Transports du Québec [extrait])	3
Figure 2	Localisation du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, 2013, <i>Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement de la route 138, côte Arsène-Gagnon / Lac Gobeil, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes (projet n° 154-89-0134)</i> , p.18)	17
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère de l'Énergie et des Ressources, Photocartotheque québécoise, 1 : 40 000, 1985, Q85113-90)	19
Figure 4	Localisation du secteur 1 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 2, 2013-09-06).....	21
Figure 5	Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 3, 2013-09-06).....	22
Figure 6	Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 4, 2013-09-06).....	23
Figure 7	Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 5, 2013-09-06).....	24
Figure 8	Localisation des secteurs 2 et 3 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 6, 2013-09-06).....	25
Figure 9	Localisation du secteur 3 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 2, 2013-08-14).....	26

Figure 10	Localisation des secteurs 3 et 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 3, 2013-08-14)	27
Figure 11	Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 4, 2013-08-14).....	28
Figure 12	Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 5, 2013-08-14).....	29
Figure 13	Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 6, 2013-08-14).....	30
Figure 14	Séquences stratigraphiques types observées à la hauteur des chaînages 39+160 et 41+500 (secteur 2)	32
Figure 15	Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 42+040 (secteur 3)	33
Figure 16	Séquences stratigraphiques types observées à la hauteur des chaînages 42+680 et 43+800 (secteur 4)	34

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture

Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+340, vers l'ouest (DUCD-13-0134-074)

Photo 1	Vue générale du secteur 1, vers le nord-ouest (DUCD-13-0134-001).....	35
Photo 2	Vue générale du secteur 1, vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-002).....	35
Photo 3	Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 39+360, vers le sud-est (DUCD-13-0134-007).....	36
Photo 4	Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+180, vers le sud (DUCD-13-0134-018).....	36
Photo 5	Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+880, vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-027).....	37
Photo 6	Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+180, vers l'ouest (DUCD-13-0134-016).....	37
Photo 7	Séquence stratigraphique type observée à l'extrémité ouest du secteur 2 (chaînage 39+160), vers le sud-est (DUCD-13-0134-006)	38
Photo 8	Séquence stratigraphique type observée sur un plateau situé au centre du secteur 2 (chaînage 39+875), vers le nord-est (DUCD-13-0134-012)	38
Photo 9	Séquence stratigraphique type observée sur un plateau situé à l'extrémité est du secteur 2 (chaînage 41+500), vers le nord-ouest (DUCD-13-0134-037).....	39
Photo 10	Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+240, vers l'est (DUCD-13-0134-072).....	39
Photo 11	Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+500, vers l'ouest (DUCD-13-0134-087).....	40
Photo 12	Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+040, vers l'est (DUCD-13-0134-069).....	40
Photo 13	Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 41+860, vers l'est (DUCD-13-0134-064).....	41
Photo 14	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3 (chaînage 42+040), vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-070).....	41

Photo 15	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3 (chaînage 42+500), vers le nord (DUCD-13-0134-078).....	42
Photo 16	Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 43+180, vers le nord-ouest (DUCD-13-0134-111)	42
Photo 17	Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 44+280, vers l'ouest (DUCD-13-0134-107).....	43
Photo 18	Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 43+280, vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-119).....	43
Photo 19	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 42+680), vers le nord (DUCD-13-0134-080).....	44
Photo 20	Vue générale de la végétation du secteur 4, photo prise près du chaînage 42+680, vers le sud (DUCD-13-0134-079).....	44
Photo 21	Vue générale d'un plateau présent entre les chaînages 42+820 et 42+980, vers le nord (DUCD-13-0134-089).....	45
Photo 22	Emprise du projet correspondant à un plateau présent entre les chaînages 42+820 et 42+980, vers l'est (DUCD-13-0134-088)	45
Photo 23	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 43+800), vers le sud-est (DUCD-13-0134-125).....	46
Photo 24	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 43+460), vers le sud-est (DUCD-13-0134-117).....	46

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Isabelle Bêty, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, chargée de projet

Nicolas Fortier, responsable de terrain, inventaire et rédaction

Tommy Simon Pelletier, assistant archéologue

David Beaumier, technicien en archéologie

Patrick Lapointe, technicien en archéologie

Marie-Ève Morissette, technicienne en archéologie

Louis-Carl Pouliot-Bolduc, technicien en archéologie

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet n° 154-89-0134 visant le réaménagement de la côte Arsène-Gagnon (route 138) comprenant la correction de quelques courbes ainsi que l'ajout de voies de dépassement. Ce projet est localisé dans les limites des municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, sur le territoire de la Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). L'objectif de cette intervention était de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise projetée du projet visé et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. En effet, bien qu'aucun site archéologique connu ne soit localisé dans l'emprise de ce dernier, les nombreuses recherches qui ont été menées en Haute-Côte-Nord ont révélé une occupation constante de ce territoire durant la préhistoire. Par ailleurs, ces travaux préventifs s'inscrivent dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (ch. Q-2) et vise à évaluer les impacts possibles des travaux sur le patrimoine archéologique québécois. Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies. L'inventaire archéologique a été effectué entre le 28 et le 31 octobre 2013 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain, d'un assistant archéologue et de quatre technicien(ne)s en archéologie.

Tableau 1 Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de puits de sondage	Résultat
154-89-0134	Municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route	28 au 31 octobre 2013	706	Négatif

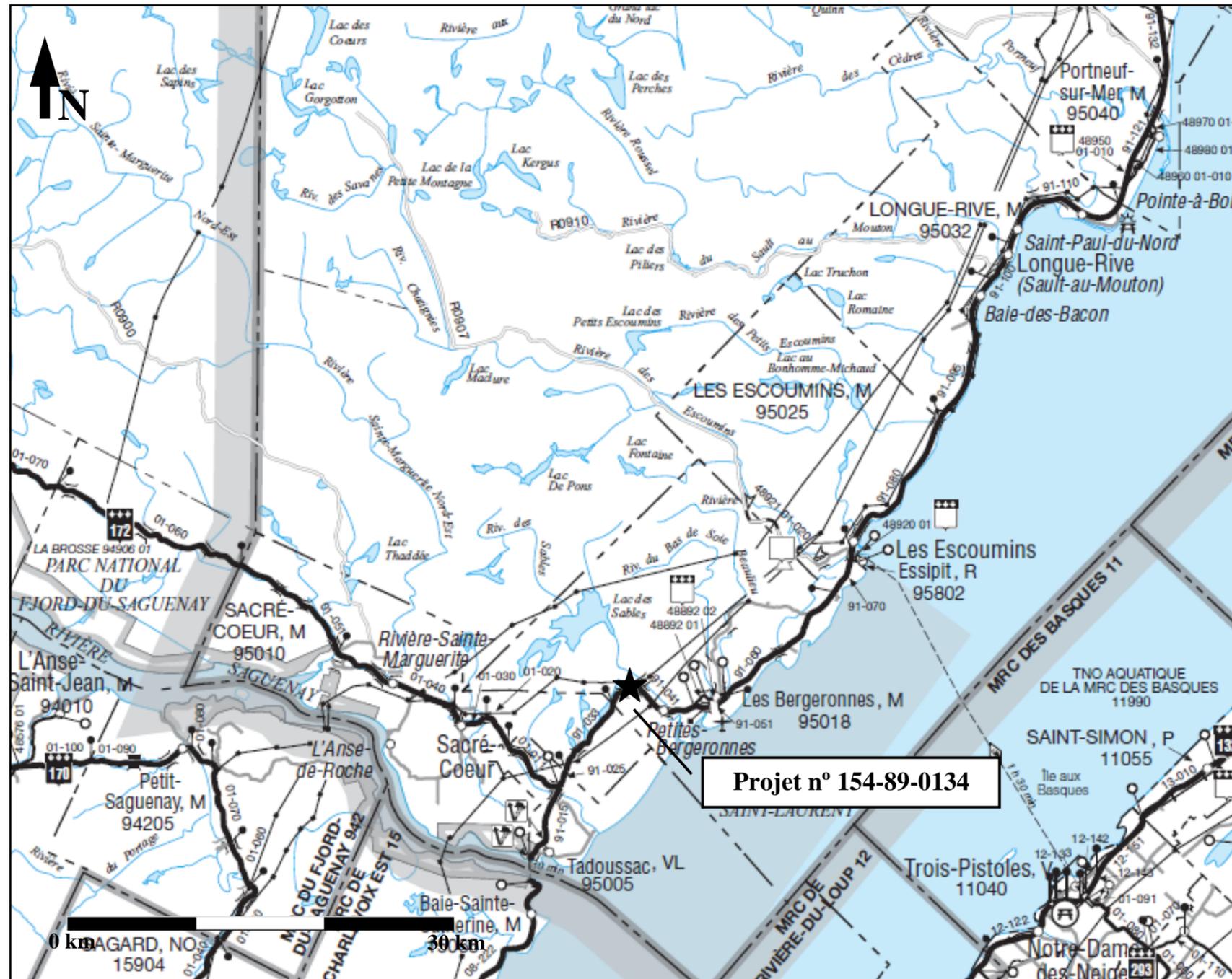


Figure 1 Localisation générale du projet routier inventorié (Ministère des Transports du Québec [extrait])

1.1 Mandat

Le mandat tel que décrit au contrat est le suivant :

- Le prestataire doit effectuer les expertises archéologiques requises par le Ministère ainsi que par les lois et règlements en vigueur afin d'évaluer le potentiel archéologique présent dans les limites des projets ciblés pour le territoire géré par la Direction de la Côte-Nord.
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures d'intervention et de protection des données et des biens archéologiques.
- Le cas échéant, le prestataire doit effectuer les expertises requises afin de protéger les biens et les données archéologiques dans le but de réduire les impacts relatifs à la présence de patrimoine archéologique dans les limites des projets du Ministère et de réduire les impacts des projets du Ministère sur le patrimoine archéologique.
- Le prestataire doit transmettre au responsable de projet tous les biens livrables soit : un rapport d'étape pour chaque intervention sur le terrain ou lorsqu'exigé par le Ministère et un rapport de recherche par type d'expertises (inventaire et surveillance archéologiques en l'absence de site archéologique connu, fouille et surveillance archéologiques dans les limites d'un site connu, synthèse historique et étude de potentiel archéologique).

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

- Une inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable ainsi que des vestiges archéologiques qui pourraient être visibles à la surface du sol;
- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- Les travaux d'inventaires archéologiques seront réalisés par inspections visuelles et sondages manuels systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte. Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm². L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel et en atteignant le niveau de sol considéré stérile.
- Des sondages tests devront être effectués à tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale ou à chaque fois que le terrain présente des différences significatives ou des particularités au niveau stratigraphique. Chaque sondage test devra avoir des dimensions de 50 cm sur 50 cm et atteindre une profondeur minimale de 80 cm. Les coupes stratigraphiques des sondages tests devront être dessinées. Enfin, les coordonnées géographiques ainsi que l'altitude de chacun d'eux devront être enregistrées.
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue et de procéder à l'évaluation du site archéologique identifié;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

L'équipe de recherche s'est conformée à l'ensemble des exigences méthodologiques applicables en vertu des caractéristiques de l'intervention.

2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route

2.1.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2013a), 26 sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de réaménagement routier (figure 2; tableau 2). Ces sites témoignent principalement de l'occupation de la région durant la période préhistorique. Il est à noter que les sites archéologiques de la Pointe-à-John (DbEj-11, DbEj-13 et DbEj-21) (tableau 3) sont classés depuis 1983. D'autre part, la consultation du registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec tenu par le MCC a révélé que 12 interventions archéologiques ont été réalisées dans les limites de cette même zone (Ethnoscop, 1989f; Lalande, D., 1989; Martijn, C.A., 1973; Patrimoine Experts, 2000i; Pintal, J.-Y., 1998h, 2001c, 2002f et 2006i; Plourde, M., 2001a et Rigazio, L., 1981) (MCC 2013b). Enfin, le Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique qu'un seul bien culturel immobilier est localisé dans la zone d'étude (figure 2; tableau 3) (MCC 2013c). Il s'agit de l'église de Notre-Dame-du-Bon-Désir datant du début du XX^e siècle.

2.1.2 Résultats

Un inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de réaménagement de la côte Arsène-Gagnon (route 138) localisé dans les limites des municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes (figures 2 et 3). Cette intervention a été effectuée entre le 28 et le 31 octobre 2013 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain spécialisé en préhistoire, d'un assistant archéologue spécialiste de la période historique et de quatre technicien(ne)s.

L'emprise de ce projet est localisée entre les chaînages 38+500 et 44+280 de la route 138. Elle s'étend donc sur une longueur approximative de 5 780 m et sur une largeur moyenne variant entre 36 m et 165 m, pour une superficie totale d'environ 500 324 m². L'extrémité ouest du tracé est située près du lac Gobeil tandis que son extrémité est localisée devant la résidence sise au 49, route 138. Par ailleurs, l'emprise traverse des terrains aux reliefs variés et à la végétation diversifiée. Entre les chaînages 38+500 et 41+600, les terrains appartiennent au ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) alors que les terrains se situant entre les chaînages 41+600 et 44+280 appartiennent à des propriétaires privés. Le Ministère disposait d'ailleurs du consentement de tous les propriétaires impliqués. L'emprise du projet a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle qui a permis de diviser cette dernière en quatre secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain et des séquences stratigraphiques observées.

Secteur 1

Le secteur 1 est localisé entre les chaînages 38+500 et 39+080 (figure 4; tableau 4). Il s'étend sur une longueur de 580 m et sur une largeur moyenne de 65 m, pour une superficie totale approximative de 37 700 m². Il correspond principalement à l'actuelle route 138 ainsi qu'à des talus caractérisés par des pentes accentuées situées de part et d'autre de celle-ci (photos 1 et 2). L'actuelle route 138 occupe surtout la portion nord de l'emprise alors qu'une plantation de mélèzes est localisée à la limite sud de l'emprise. Par ailleurs, aucun endroit propice à la réalisation de sondages tel qu'un replat n'a été identifié dans le secteur 1 en raison notamment de la présence d'imposants remblais formant les talus localisés le long de la route 138.

Secteur 2

Le secteur 2 est localisé entre les chaînages 39+080 et 41+600 (figures 5 à 8; tableau 4). Il s'étend sur une longueur de 2 520 m et sur une largeur variant entre 65 m et 105 m, pour une superficie totale approximative de 201 171,60 m². Il correspond à une zone boisée constituée d'arbres matures (épinettes, cèdres, sapins, bouleaux et trembles) au relief accidenté caractérisé par des pentes dont l'inclinaison varie entre 40° et 90°. Le socle rocheux affleure également à maints endroits (photo 3). L'emprise du projet longe généralement la rive est du lac Gobeil. Toutefois, l'aménagement de l'actuelle route 138 qui borde également le lac sur une grande partie a grandement perturbé les terrains localisés à proximité de ce dernier.

Entre les chaînages 39+900 et 40+500, le terrain, bien que très bosselé, accuse une pente se situant entre 25° et 30° (photo 4). On y retrouve d'ailleurs un chemin de gravier à la hauteur du chaînage 40+010 et un ruisseau coule à l'ouest de celui-ci. Peu de sondages ont été effectués entre les chaînages 40+660 et 40+900 puisque le relief y est caractérisé par une pente à 45° et le sol est généralement couvert de blocs de grès (photo 5). Lorsque l'emprise croise l'actuelle route 138, il a été possible d'observer que les bords de la route étaient fortement perturbés (photo 6).

Au total, 337 sondages manuels ont été effectués dans le secteur 2. À l'extrémité ouest de ce secteur, les sondages réalisés ont permis d'observer par endroits un podzol plus ou moins bien formé constitué d'un humus (0,06 m) reposant sur un sable noirâtre friable (horizon Ah) (0,02 m) recouvrant successivement un sable gris friable (horizon Ae) (0,02 m) et un sable brun orangé friable à compact (horizon Bf) (0,40 m). L'horizon C (sable beige verdâtre) étant trop dur pour être creusé manuellement, l'excavation des sondages n'a pu se poursuivre au-delà de la surface de ce niveau (figure 14; photo 7).

Une terrasse bosselée recouverte de bouleaux et d'épinettes a été observée entre les chaînages 39+700 et 39+900. Les sondages qui y ont été faits ont révélé la présence d'un mince podzol qui s'est formé sur des blocs de grès rosé. Cette séquence stratigraphique est semblable à celle décrite précédemment (photo 8). Près de l'extrémité est du secteur 2, soit entre les chaînages 41+450 et 41+600, un plateau recouvert de mousse a fait l'objet de plusieurs sondages. La séquence stratigraphique qui y a été observée est constituée d'un humus (0,04 m) reposant sur un sable noirâtre friable (horizon Ah) (0,03 m). Une couche de sable gris très pâle (horizon Ae) (0,10 m) recouvrant un sable brun orangé (horizon Bf) (0,15 m) s'étant formé directement sur le roc en place a ensuite été observée (figure 14; photo 9).

Secteur 3

Le secteur 3 est localisé entre les chaînages 41+600 et 42+640 (figures 8 à 10; tableau 4). Il s'étend donc sur une longueur de 1 040 m et sur une largeur variant entre 75 m et 165 m, pour une superficie totale d'environ 95 216,80 m². Il correspond à des terrains privés dont le relief accidenté présente des pentes jusqu'à 80° d'inclinaison (photos 10 et 11). Alors que la partie des terrains située près de la route ou des bâtiments s'est révélée fortement perturbée, les zones situées derrière ces secteurs aménagés correspondent souvent à des zones où le roc affleure (photos 12 et 13). Bien qu'il y ait par endroits des petits arbres (feuillus et des conifères), ceux-ci poussent presque directement sur le roc.

Au total, 70 sondages ont été effectués dans le secteur 3. À la hauteur du chaînage 42+040, un sondage test a révélé la présence d'un brunisol constitué d'un niveau d'humus (0,06 m), d'un sable noirâtre friable (horizon Ah) (0,03 m), d'un sable gris friable (horizon Ae) (0,03 m) et enfin d'un sable brun orangé plus ou moins friable (0,20 m) reposant directement sur un roc granitique rose (figure 15; photo 14).

Dans d'autres zones, la séquence stratigraphique observée est plutôt constituée d'un niveau d'humus brun (0,03 à 0,05 m) reposant sur un brunisol constitué d'un sable brun orangé friable à compact (horizon Bfh) (0,30 m) recouvrant un sable très fin gris-brun foncé compact et pierreux (horizon C) (0,25 m) (photo 15).

Secteur 4

Le secteur 4 est localisé entre les chaînages 42+640 et 44+280 (figures 10 à 13; tableau 4). Il s'étend sur une longueur de 1 640 m et sur une largeur variant entre 36 m et 105 m, pour une superficie totale approximative de 166 235,60 m². Il correspond à une zone de plateaux caractérisée par des pentes dont l'inclinaison varie entre 20° et 45°. Il est principalement recouvert de bouleaux, d'épinettes et de sapins (photo 16). Les portions du secteur 4 localisées en dehors des zones boisées ont vraisemblablement été labourées ou du moins bouleversées pour faire place, entre autres à une ancienne plantation de sapins (photo 17). Ces secteurs perturbés sont aujourd'hui recouverts de hautes herbes, d'aulnes et de jeunes arbres. L'emprise du secteur 4 comprend également quelques terrains aménagés.

L'emprise est traversée du nord au sud par un ruisseau et un marais présents à la hauteur du chaînage 42+800 ainsi que par une petite rivière dont le niveau d'eau a été amplifié par la présence de plusieurs barrages de castors à proximité du chaînage 43+130. Ce secteur est situé entre la rivière des Petites Bergeronnes et une falaise (photo 18). D'ailleurs, plusieurs zones humides et marécageuses ont été observées ponctuellement des deux côtés de l'actuelle route 138, longeant ce secteur à partir du chaînage 43+200.

À l'extrémité ouest de ce secteur, un sondage test (chaînage 42+680) a révélé la présence d'une séquence stratigraphique constituée d'un sable humique brun pâle meuble (0,07 m), d'un sable très fin brun jaunâtre et friable (0,08 m), d'un sable brun jaunâtre pâle friable (0,30 m) (horizon Bfh) et d'un sable jaune-vert compact (horizon C) (0,15 m) (figure 16; photo 19). Les deux niveaux supérieurs de ce sondage ont vraisemblablement été formés par le labourage de la terre.

En effet, le terrain où a été effectué ce sondage test est recouvert de jeunes arbres (photo 20). Il est donc en friche depuis seulement quelques années.

Plus à l'est, un large plateau localisé entre les chaînages 42+820 et 42+980 recouvert de hautes herbes a fait l'objet de quelques sondages puisque celui-ci a été en grande partie dérasé ou bouleversé. D'ailleurs, des travaux étaient visiblement toujours en cours lors du passage des archéologues en octobre 2013 (photos 21 et 22). Dans la partie nord de ce terrain, la présence de fragments d'asphalte et de béton a été relevée dans plusieurs zones perturbées.

Au total, 299 sondages ont été effectués dans le secteur 4. À la hauteur du chaînage 43+800, un humus sableux (0,10 m) reposant sur un sable humique brun orangé meuble (0,07 m) a été observé. Ces niveaux recouvrent un sable brun jaunâtre (0,10 m) reposant sur un sable gris-bleu (0,15 m) et sur une couche compacte d'argile gris-bleu (0,30 m) (figure 16; photo 23). Les couches supérieures ont vraisemblablement été labourées. Cette activité aurait toutefois été abandonnée depuis quelque temps, comme en témoigne la présence de hautes herbes à la surface du sol. De plus, les terrains situés à proximité des bâtiments ainsi que ceux situés en bordure de la route 138 ont possiblement été remblayés à l'aide d'argile et de terre noire (photo 24).

En plus de l'inspection visuelle, 706 sondages manuels ont été effectués. La réalisation de cet inventaire archéologique n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc réaliser les travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention, projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
DaEj-1	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 ans AA)	Artisanale (taille de pierre)	Embouchure de la rivière du Moulin à Baude	9,4 km	Lowther, G. 1959 et 1965; Speck, F.G. 1927; Wintemberg, W.J. 1943; Plourde, M. 2010a
DaEj-2	Historique 1900-1950	Artisanale (four à chaux)	Du côté nord-est du ruisseau qui sort de la Grande Anse	8,5 km	Lueger, R. 1979; Moss, W. et Plourde, M., 1986; Samson, G. 2003a; Samson, G. et Sasseville, A., 2003; Plourde, M., 2010a
DaEj-3	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Moulin	Rive ouest de la rivière Moulin à Baude	9,3 km	Picard, F.-D. <i>et al.</i> , 1983; Moss, W. et Plourde, M., 1986; Dubreuil, S., 2007a; Plourde, M., 2010a
DaEj-4	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	4,5 km à l'est du village, sur la rive ouest de la rivière Moulin à Baude	9 km	Moss, W. et Plourde, M., 1986; Archambault, M.-F., 1998; Plourde, M., 2010a
DaEj-5	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rivière Moulin à Baude, pointe est de la Grande Anse	9,1 km	Moss, W. et Plourde, M., 1986; Plourde, M., 2010a
DbEk-1	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rive nord du lac des Sables près de l'embouchure du ruisseau Narcisse	7,6 km	Blanchette, J.-F., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEk-2	Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rive nord-ouest du lac des Sables à l'embouchure du ruisseau Narcisse	7,9 km	Blanchette, J.-F., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEj-1	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA) Amérindien historique ancien (1500-1899) Historique indéterminé	Indéterminée	Pointe Sauvage, à l'embouchure de la rivière qui conduit au lac des Sables	6,2 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Lowther, G.R., 1959; Speck, F.G., 1927; Gauvin, H., 1985; Plourde, M., 1994, 2003a et 2010a
DbEj-3	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Champ situé entre deux rochers à l'ouest de la rivière des Petites Bergeronnes	1,6 km	Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEj-4	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA)	Indéterminée	Promontoire à l'extrémité est de l'Anse aux Pilotes et à l'ouest de la baie des Petites Bergeronnes	5,8 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Chapdelaine, C., 1995; Plourde, M., 2010a

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention, projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
DbEj-5	Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 ans AA)	Indéterminée	Bord de falaise au creux de l'Anse aux Pilotes	5,8 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEj-6	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Bord de falaise au creux de l'Anse aux Pilotes	5,8 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEj-7	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000-650 ans AA) Historique indéterminé	Indéterminée	Terrasse de 10 m à l'extrémité ouest de l'Anse aux Pilotes	5,8 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Trudeau, H., 1974; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Clermont, N. et Chapdelaine, C., 1983; Chapdelaine, C., 1984a; Plourde, M., 1994, 2003a et 2010a; Tremblay, R., 1998; Dubreuil, S., 2007
DbEj-10	Amérindien préhistorique archaïque (9 500-3 000 ans AA) Historique indéterminé	Indéterminée	Bout de la piste d'atterrissage aux Bergeronnes	7,8 km	Frenette, G., 1974 et 1975; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Plourde, M., 2010a
DbEj-11	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500-4 200 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000-3 000 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000-5 500 ans AA)	Occupations multiples, saisonnières ou permanentes	Extrémité ouest de l'aéroport de la pointe à John sur le chemin qui mène au quai, sur le terrain du chalet Lavoie	6,9 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972; Frenette, G., 1975; Trudeau, H., 1974; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Taillon, H., 1979; Moreau, J.-F. <i>et al.</i> , 1984 et 1985; Plumet, P. <i>et al.</i> , 1986 et 1993; Pinal, J.-Y., 1998a et 2009e; Plourde, M., 2003a et 2010a; Dubreuil, S., 2007; Rochefort, F., 2008d
DbEj-12	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée (remblai)	Terrasse de 30,48 m au sud-est du village de Grandes-Bergeronnes	8,4 km	Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973
DbEj-13	Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500-1 100 ans AA) Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien (1 000-650 ans AA) Amérindien préhistorique sylvicole supérieur tardif (650-450 ans AA) Amérindien historique ancien 1500-1899 Historique indéterminé	Occupations multiples : halte, lieu de surveillance saisonnière (sylvicole) Campement saisonnier (amérindien historique ancien)	Au sud de DbEj-11, 400 m en aval de l'embouchure de la rivière des Grandes Bergeronnes	6,9 km	Frenette, G., 1974 et 1975; Taillon, H., 1979; Moreau, J.-F. <i>et al.</i> , 1984 et 1985; Plumet, P. <i>et al.</i> , 1986; Tassé, G. et Lebel, S., 1987; Tassé, G., 1989, 1990, 1991 et 1994; Plourde, M., 1995c, 1996, 1998, 1999, 2003a et 2010a; Dubreuil, S., 2007; Daigneault, R.-A., 1984; Ostéothèque de Montréal, 1991h

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention, projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
DbEj-14	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rive sud de la baie des Petites Bergeronnes	5.5 km	Barré, G. et Martijn, C.A., 1972
DbEj-15	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Près de la résidence de M. Otis, à environ 160,93 km du rivage du fleuve, près de la route qui mène au quai	7,1 km	Dumais, P., 1980; Plourde, M., 2010a
DbEj-16	Amérindien préhistorique archaïque du Bouclier (6 500-2 000 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500-4 200 ans AA) Amérindien préhistorique sylvicole (3 000-450 ans AA)	Indéterminée	Aire de la base de plein-air, entre le fleuve et la piste d'atterrissage aux Bergeronnes	7,4 km	Frenette, G., 1974 et 1975; Trudeau, H. et Saint-Pierre, M., 1973; Tassé, G., 1973; Moreau, J.-F. <i>et al.</i> , 1984
DbEj-17	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rive ouest de la rivière des Grandes Bergeronnes	6 km	Gauvin, H., 1985; Plourde, M., 2010a
DbEj-18	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA) Historique indéterminé	Indéterminée	Sud de la décharge du lac Salé	6 km	Gauvin, H., 1985; Sévigny, M., 2009
DbEj-19	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Rivière des Grandes Bergeronnes, en face du quai des Grandes-Bergeronnes	6,2 km	Gauvin, H., 1985; Plourde, M., 2010a
DbEj-20	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000-450 ans AA)	Indéterminée	Pointe à John, à 5 km du coin sud-est du centre Archéo Topo	6,8 km	Plourde, M., 1995a et 2010a
DbEj-21	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500-4 200 ans AA)	Religieuse?	Sud-est du chemin de la mer, vis-à-vis de l'extrémité sud-ouest de la piste d'atterrissage, dans l'emprise d'une ligne électrique. Situé dans les limites des sites archéologiques de la pointe à John	7 km	Plourde, M., 1998, 1999, 2003a, 2007 et 2010a
DbEj-22	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000-5 500 ans AA)	Campement de chasse saisonnier, activités artisanales (taille de pierre)	Pointe à John, rive gauche de l'embouchure de la rivière des Grandes Bergeronnes. Du côté nord de la route qui mène au quai	6,8 km	Plourde, M. <i>et al.</i> , 2001; Plourde, M., 2001a, 2003a et 2010a

Tableau 3 Biens culturels répertoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Bien culturel	Statut	Période	Localisation	Distance du site vs projet
Sites archéologiques de la Pointe-à-John	Classé	Archaïque récent (5 500-3 000 ans AA) Sylvicole moyen-ancien (2 400-1 500 ans AA)	Pointe à John	6,8 km
Église de Notre-Dame-de-Bon-Désir	Inventorié	1914-1916	Rue de la Rivière	7 km

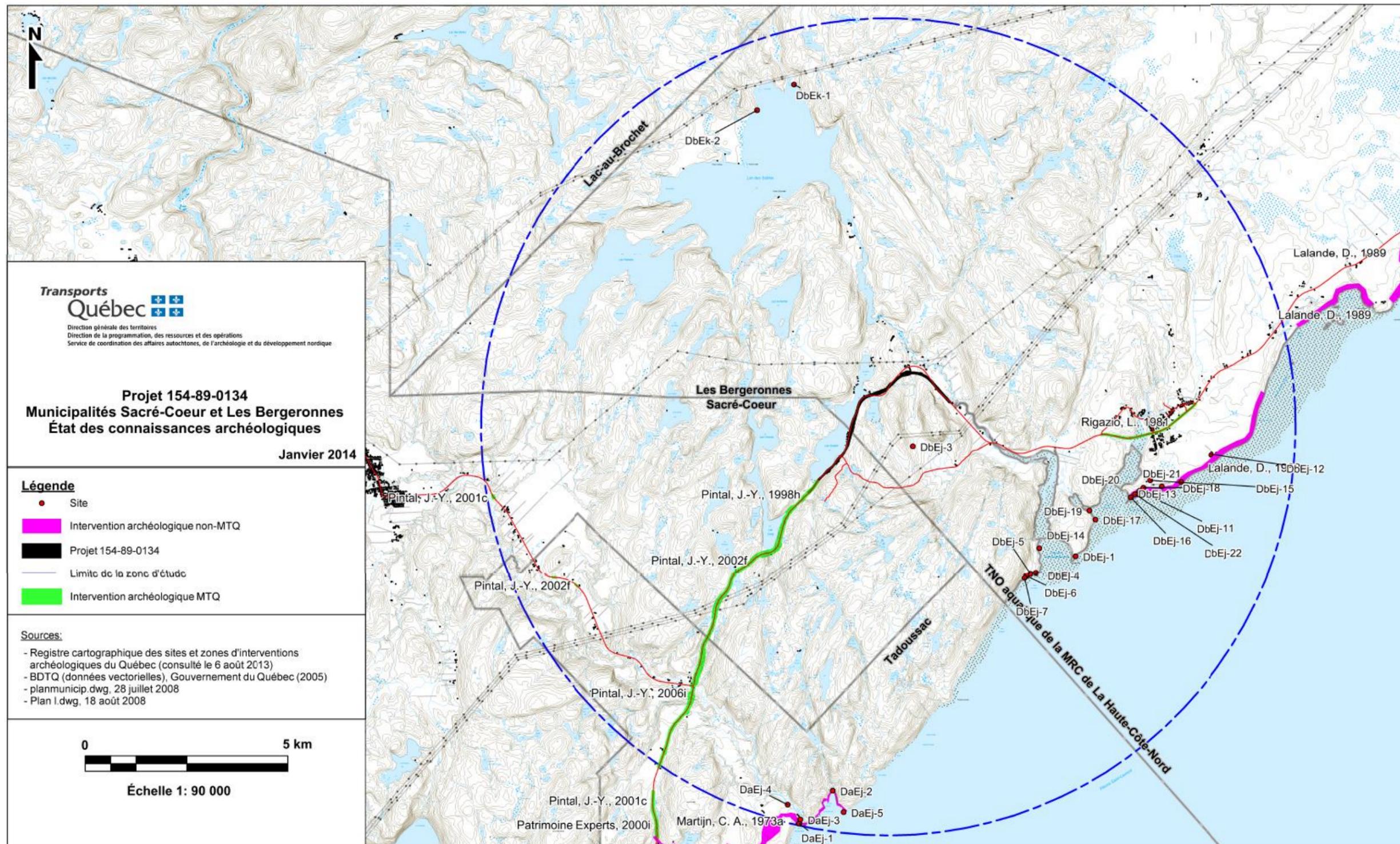


Figure 2 Localisation du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, 2013, *Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement de la route 138, côte Arsène-Gagnon / Lac Gobeil, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes (projet n° 154-89-0134)*, p.18)

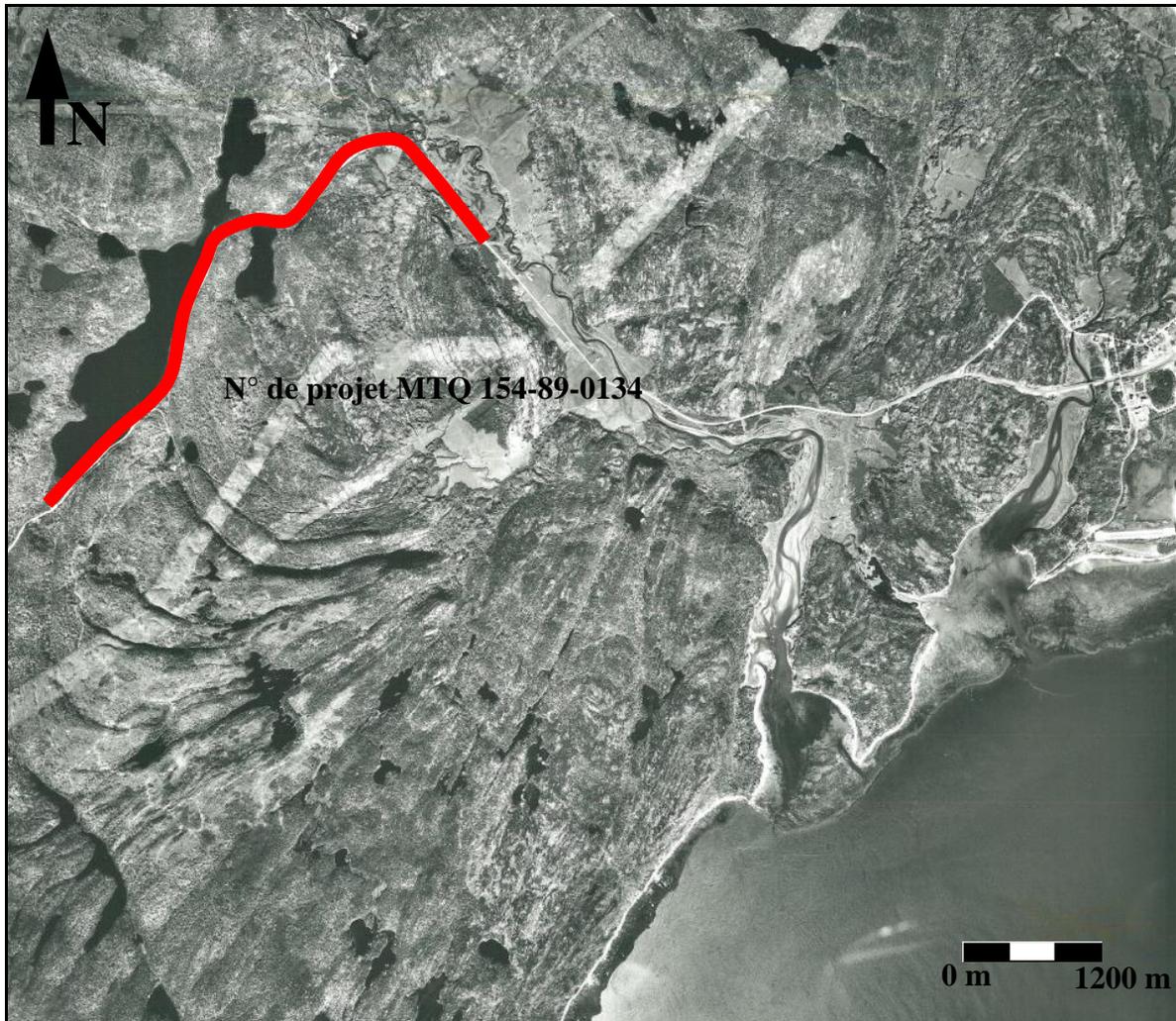


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère de l'Énergie et des Ressources, Photocartotheque québécoise, 1 : 40 000, 1985, Q85113-90)

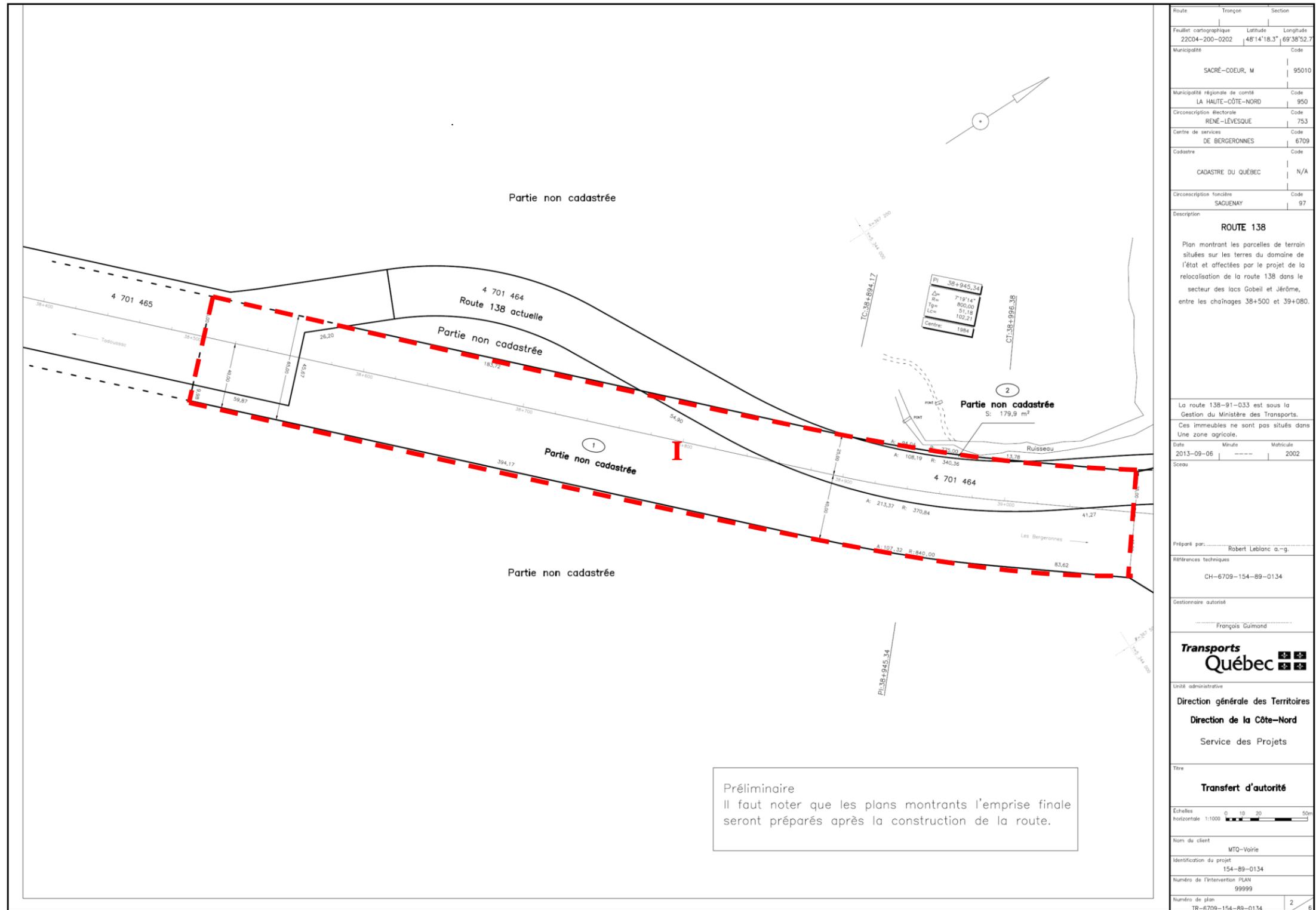


Figure 4 Localisation du secteur 1 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 2, 2013-09-06)

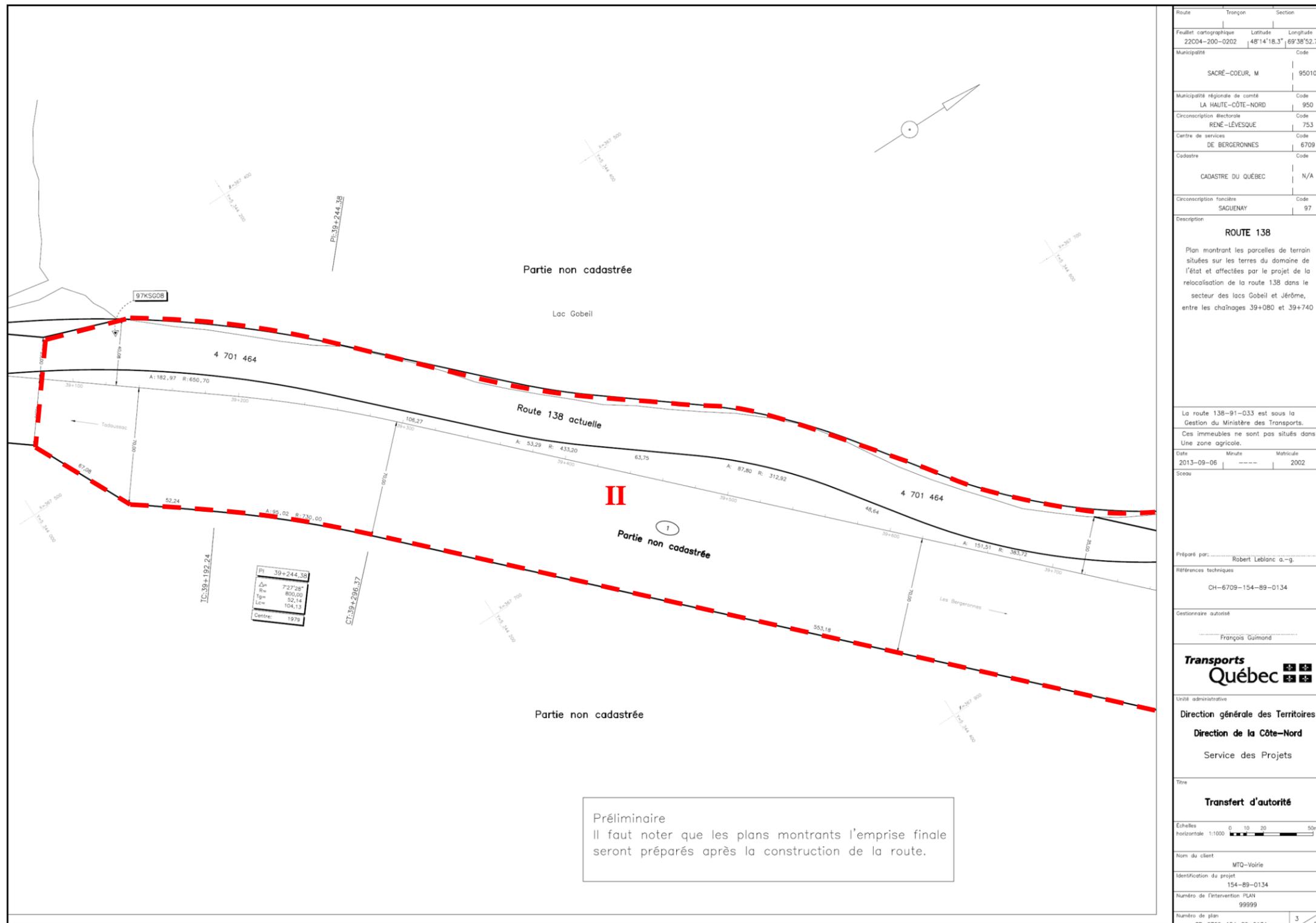


Figure 5 Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 3, 2013-09-06)

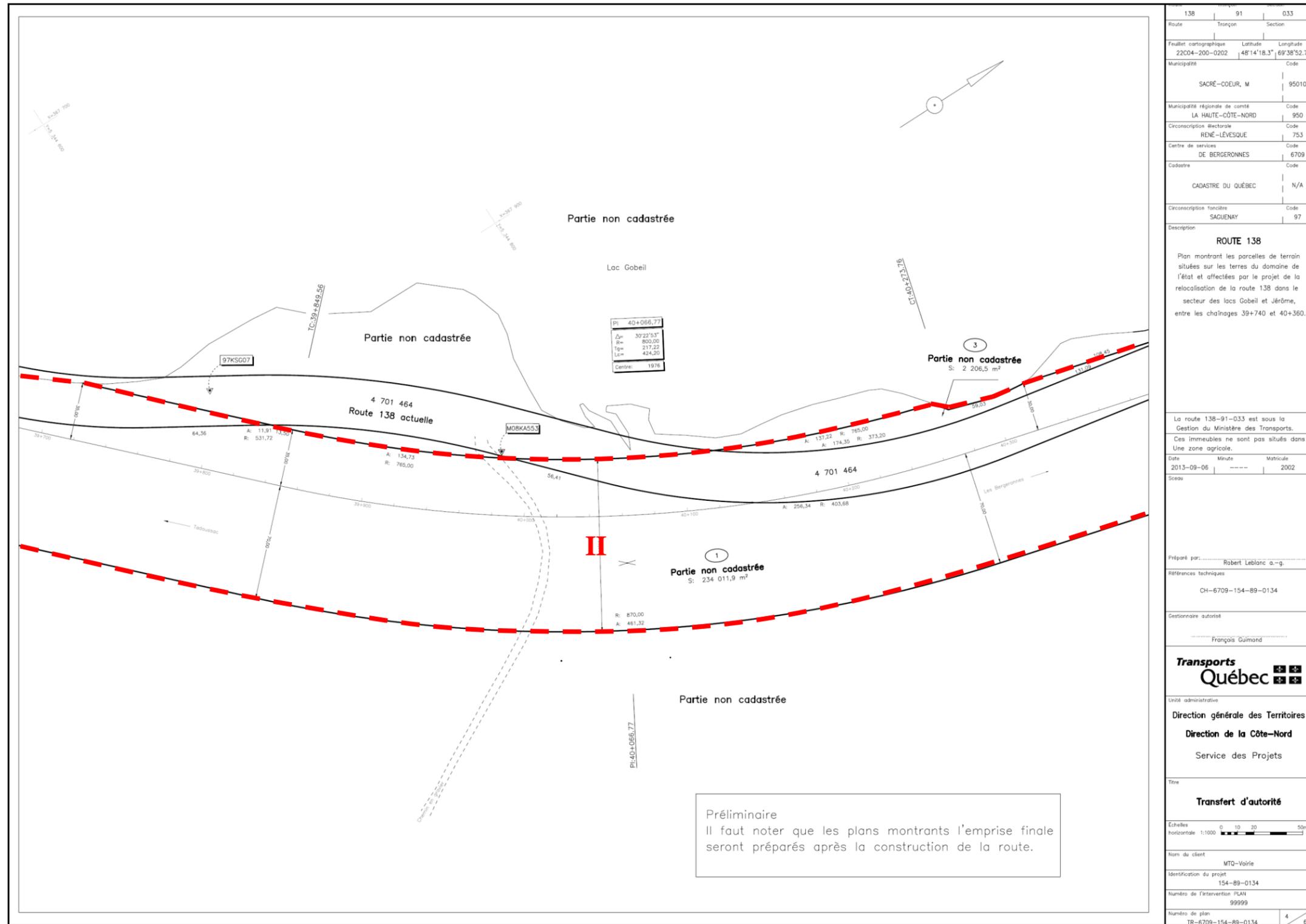


Figure 6 Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 4, 2013-09-06)

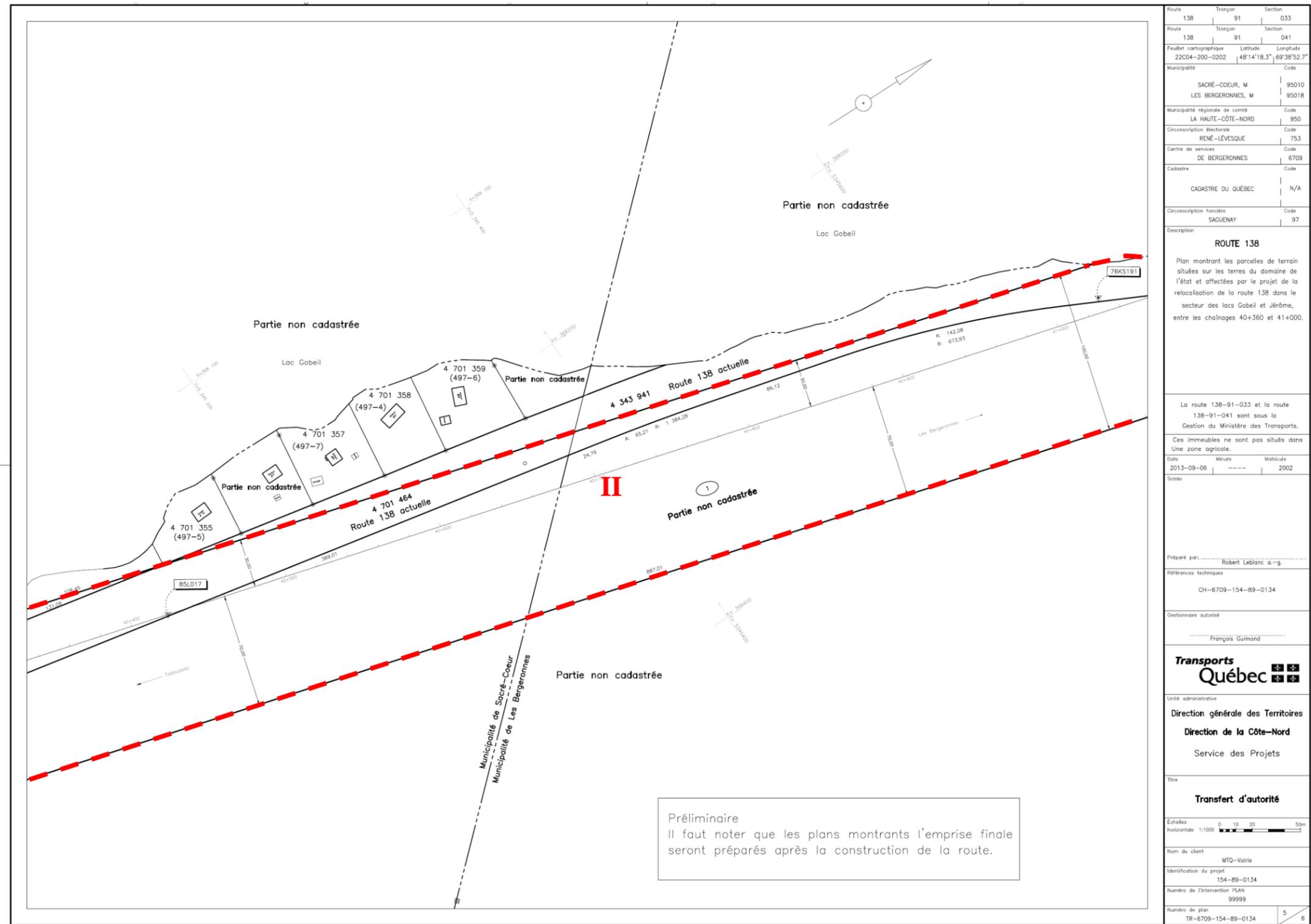


Figure 7 Localisation du secteur 2 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 5, 2013-09-06)

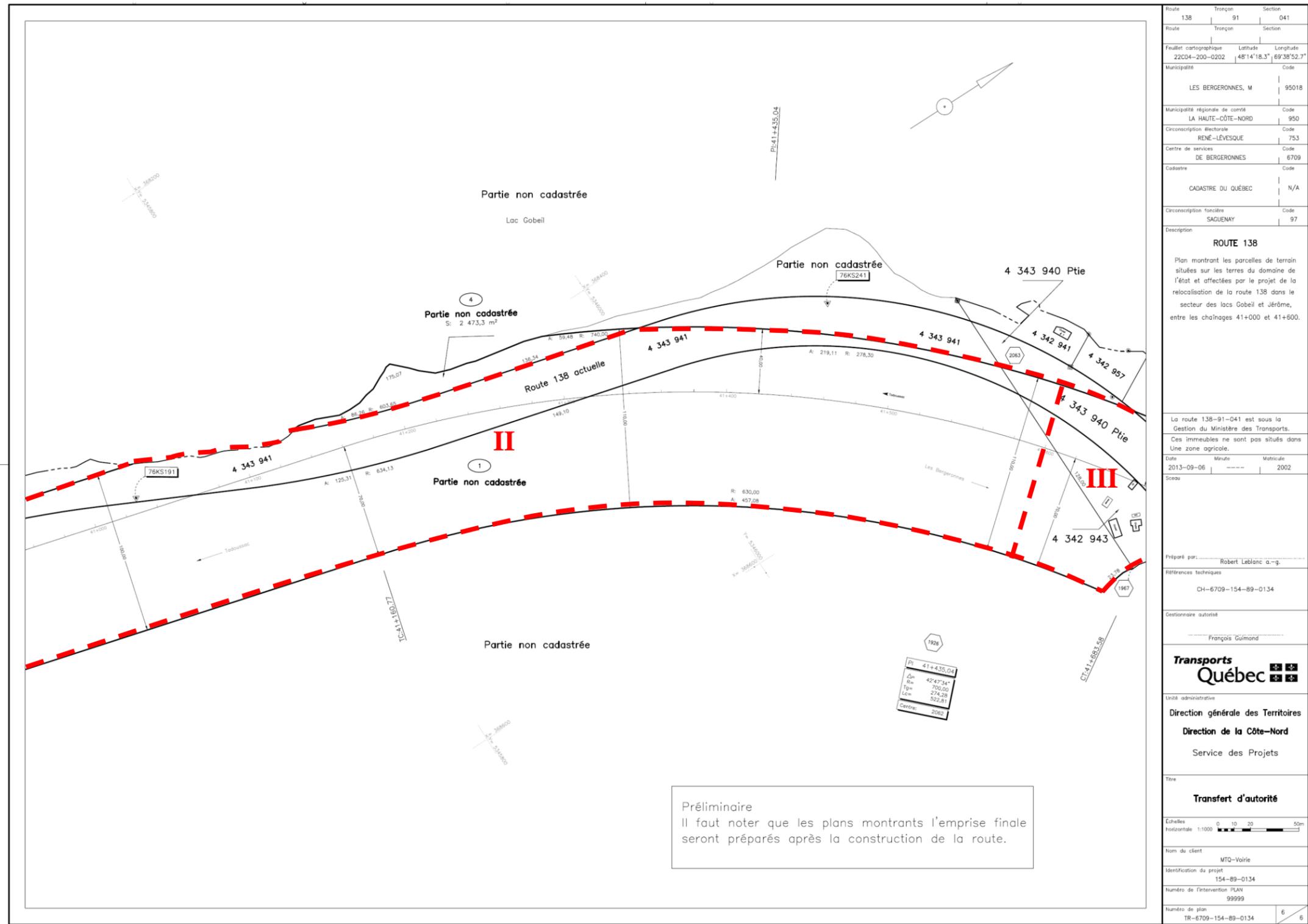


Figure 8 Localisation des secteurs 2 et 3 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° TR-6709-154-89-0134, feuillet 6, 2013-09-06)

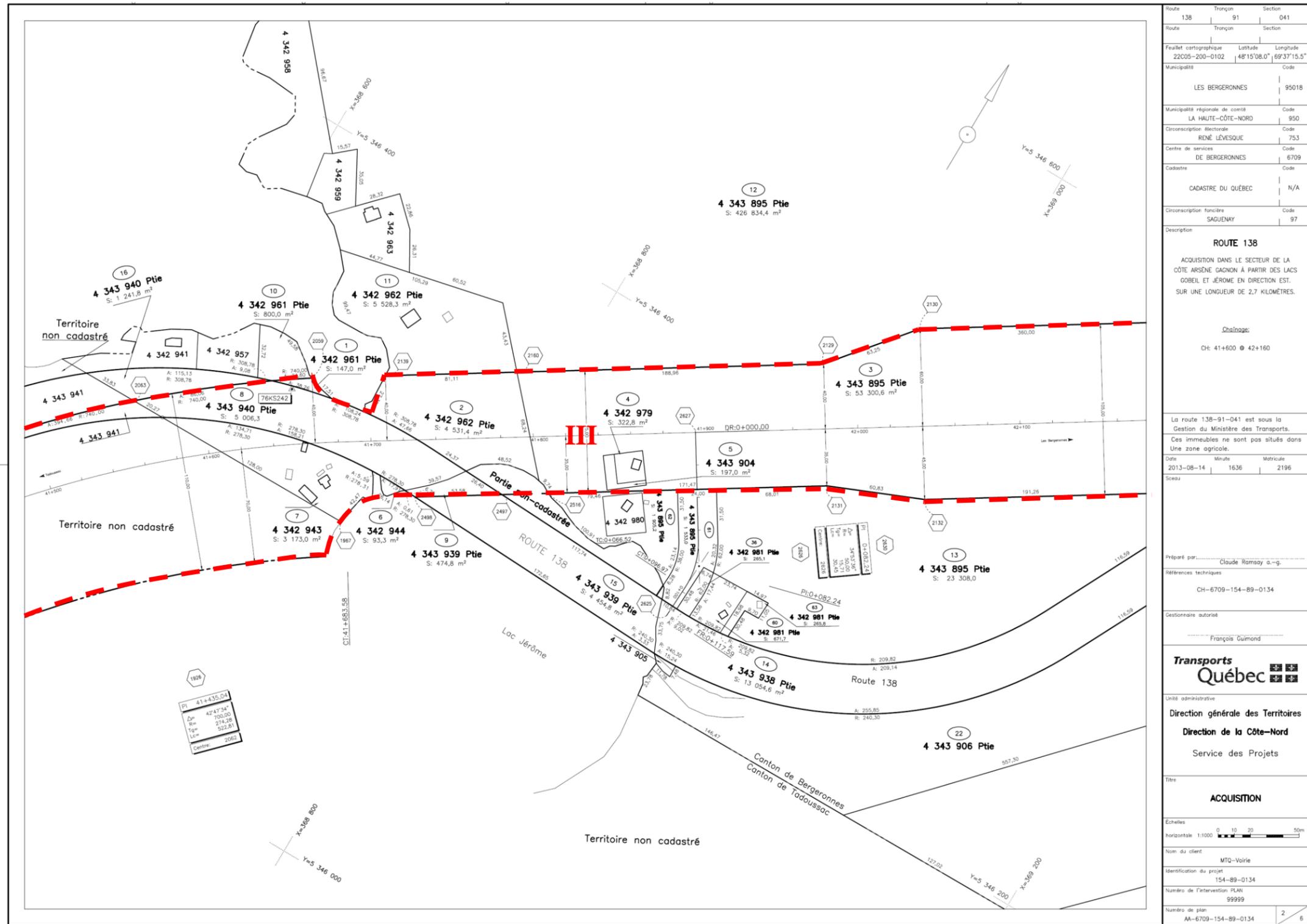
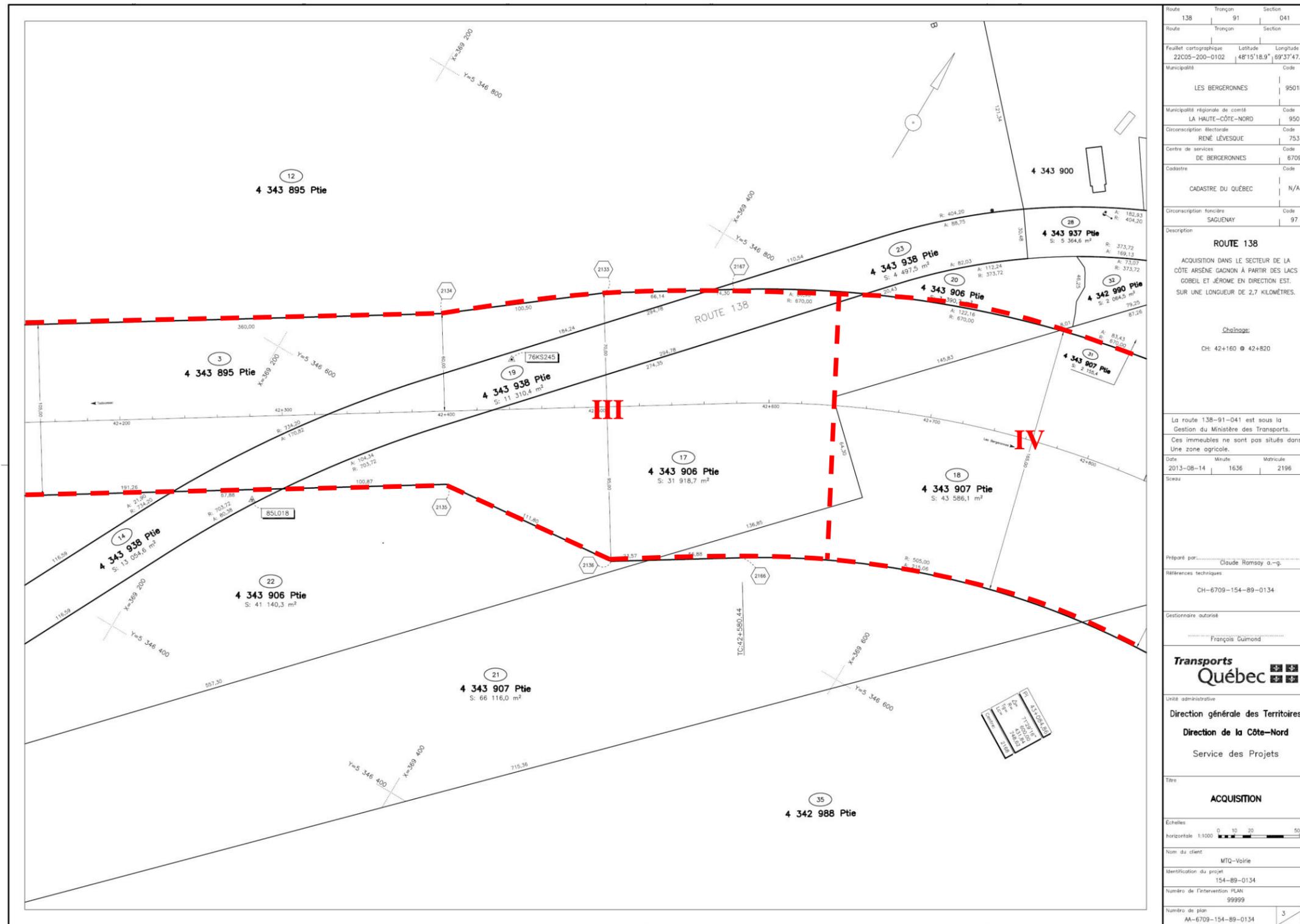
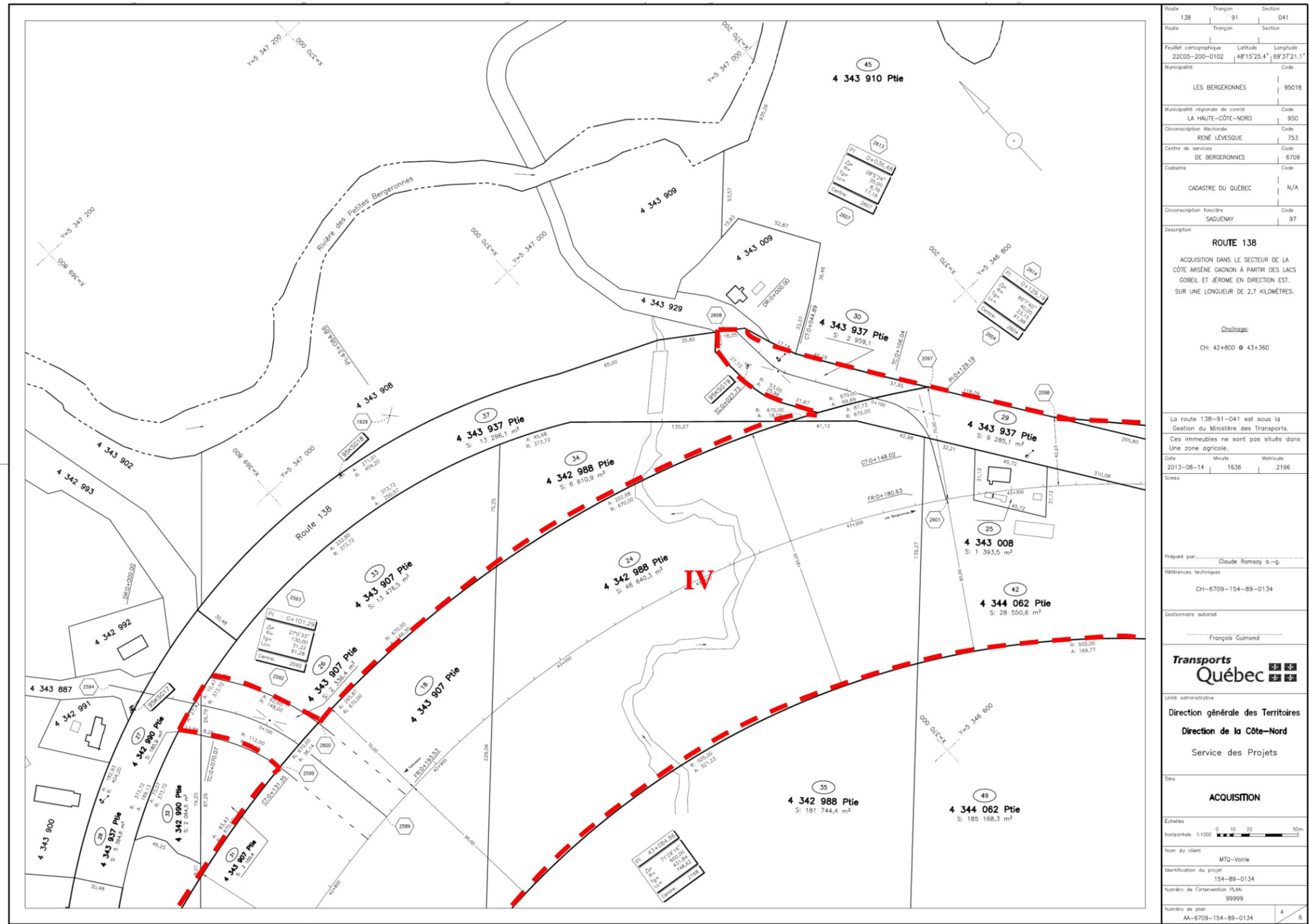


Figure 9 Localisation du secteur 3 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 2, 2013-08-14)



Route	Tronçon	Section
138	91	041
Route	Tronçon	Section
Feuillet cartographique	Latitude	Longitude
22C05-200-0102	48°15'18.9"	69°37'47.6"
Municipalité	Code	
LES BERGERONNES	95018	
Municipalité régionale de comté	Code	
LA HAUTE-CÔTE-NORD	950	
Circoscription électorale	Code	
RENÉ LÉVESQUE	753	
Centre de services	Code	
DE BERGERONNES	6709	
Cadastre	Code	
CADASTRE DU QUÉBEC	N/A	
Circoscription foncière	Code	
SAGUENAY	97	
Description	ROUTE 138	
ACQUISITION DANS LE SECTEUR DE LA CÔTE ARSÈNE GAGNON À PARTIR DES LACS GOBEIL ET JÉRÔME EN DIRECTION EST. SUR UNE LONGUEUR DE 2,7 KILOMÈTRES.		
Chainage:		
CH: 42+160 @ 42+820		
La route 138-91-041 est sous la Gestion du Ministère des Transports.		
Ces immeubles ne sont pas situés dans Une zone agricole.		
Date	Minute	Metricale
2013-08-14	1636	2196
Scieur		
Préparé par: Claude Ramsay a.-g.		
Références techniques: CH-6709-154-89-0134		
Gestionnaire autorisé: François Guimond		
Transports Québec Unité administrative: Direction générale des Territoires Direction de la Côte-Nord Service des Projets		
Titre: ACQUISITION		
Echelles: horizontale 1:1000		
Nom du client: MTQ-Voirie		
Identification du projet: 154-89-0134		
Numéro de l'intervention: PLAN 99999		
Numéro de plan: AA-6709-154-89-0134		
	3	6

Figure 10 Localisation des secteurs 3 et 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 3, 2013-08-14)



Route	Tronçon	Section
138	91	041
Route	Tronçon	Section
Faillet cartographique	Latitude	Longitude
22C05-200-0102	48°15'25.4"	69°37'21.1"
Municipalité	Code	
LES BERGERONNES	95018	
Municipalité régionale de comté	Code	
LA HAUTE-CÔTE-NORD	950	
Circonscription électorale	Code	
RENE LEVESQUE	753	
Centre de services	Code	
DE BERGERONNES	6709	
Cadastre	Code	
CADASTRE DU QUÉBEC	N/A	
Circonscription foncière	Code	
SAGUENAY	97	
Description		
ROUTE 138		
ACQUISITION DANS LE SECTEUR DE LA CÔTE ARSÈNE GAGNON À PARTIR DES LACS GOBEIL ET JÉRÔME EN DIRECTION EST. SUR UNE LONGUEUR DE 2,7 KILOMÈTRES.		
Chainage:		
CH: 42+800 @ 43+360		
La route 138-91-041 est sous la Gestion du Ministère des Transports.		
Ces immeubles ne sont pas situés dans Une zone agricole.		
Date	Minute	Matricule
2013-08-14	1636	2196
Scéau		
Préparé par: Cloude Ramsay a-g.		
Références techniques		
CH-6709-154-89-0134		
Gestionnaire autorisé		
François Guimond		
Transports Québec		
Unité administrative		
Direction générale des Territoires		
Direction de la Côte-Nord		
Service des Projets		
Titre		
ACQUISITION		
Echelles		
horizontale 1:1000		
Nom du client		
MTQ-Voine		
Identification du projet		
154-89-0134		
Numéro de l'intervention PLAN		
99999		
Numéro de plan		
AA-6709-154-89-0134		

Figure 11 Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 4, 2013-08-14)

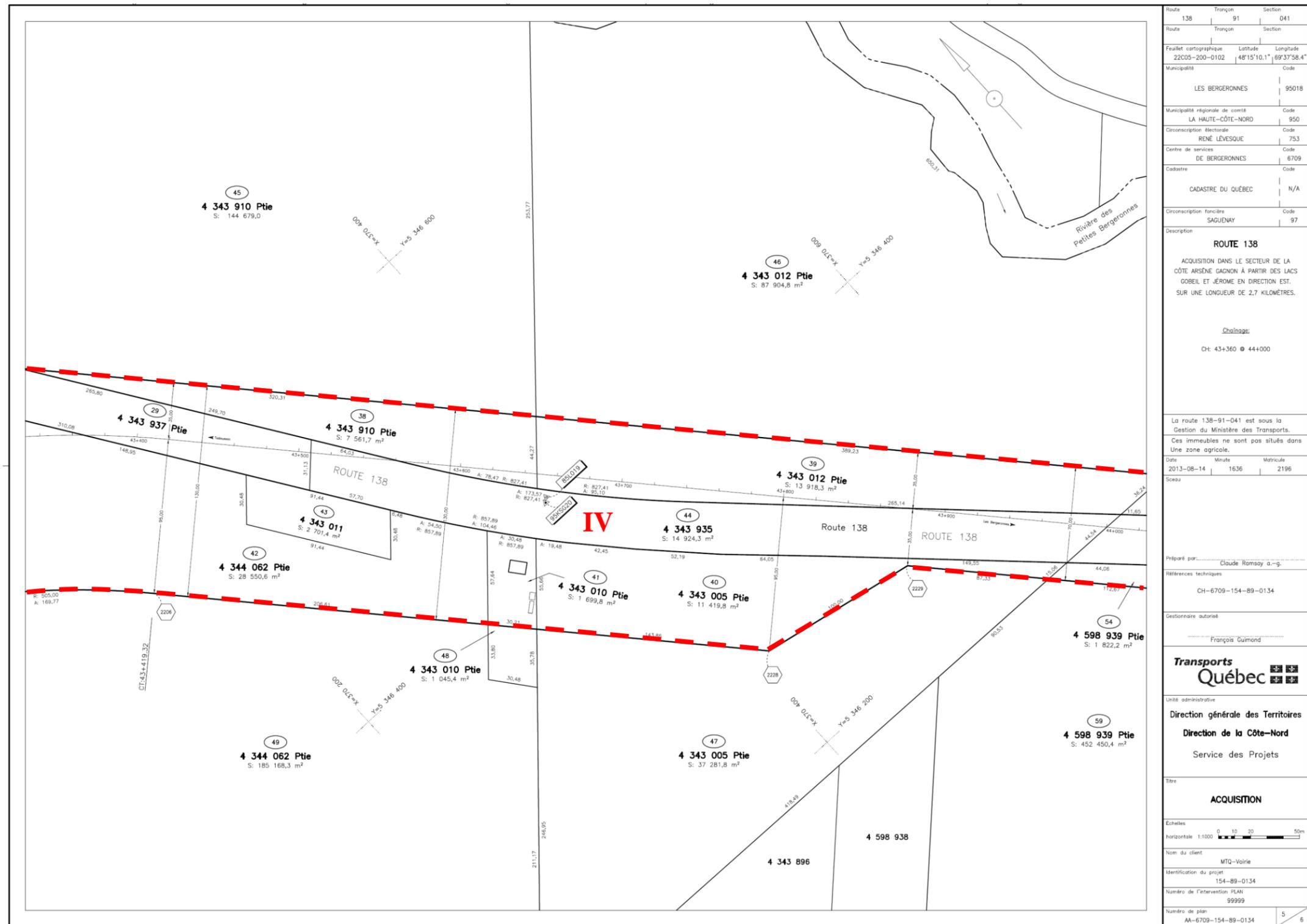


Figure 12 Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 5, 2013-08-14)

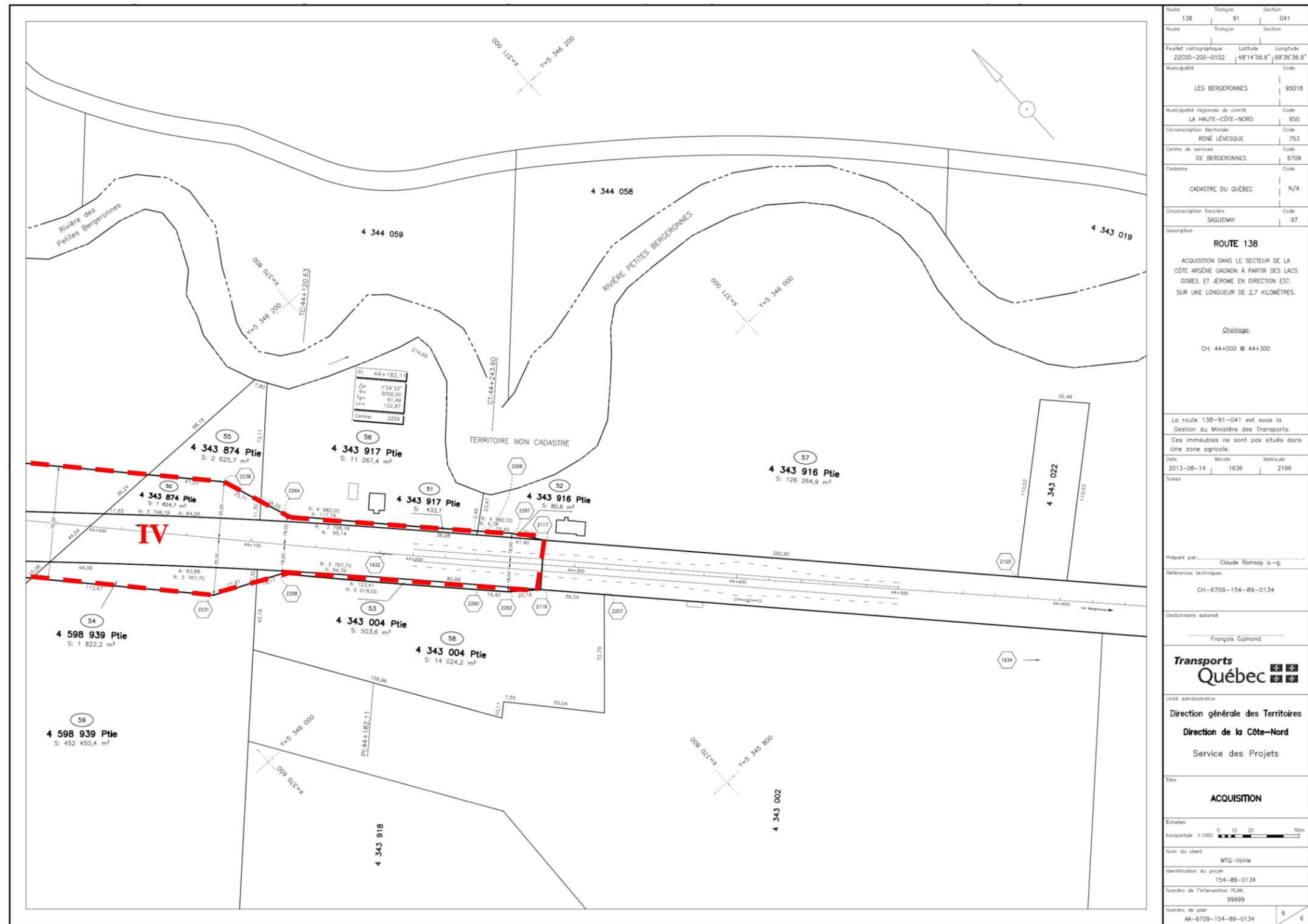


Figure 13 Localisation du secteur 4 du projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (Ministère des Transports du Québec, plan n° AA-6709-154-89-0134, feuillet 6, 2013-08-14)

Tableau 4 Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m ²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
I	38+500	39+080	580	65	37 700	0	0	Légère pente	Emprise de la route 138 et pente de chaque côté.
II	39+080	41+600	2 520	105	201 171,60	0	337	Très irrégulière	Terre publiques. Pentes entre 40° à 90° d'inclinaison. Secteur recouvert de bouleaux et de conifères. Roc affleure en maints endroits.
III	41+600	42+640	1 040	165	95 216,80	0	70	Très irrégulière	Terrains privés. Pentes jusqu'à 80° d'inclinaison. Secteur recouvert de bouleaux et de conifères. Roc affleure en maints endroits. Correspond aux lots : 4 342 943, 4 342 961, 4 342 962, 4 342 944, 4 343 895, 4 342 979, 4 343 904, 4 343 906.
IV	42+640	44+280	1 640	105	166 235,60	0	299	Terrasses et pente	Terrains privés. Pentes jusqu'à 45° d'inclinaison. Secteur recouvert de hautes herbes et d'aulnes. Correspond aux lots : 4 343 907, 4 342 988, 4 342 990, 4 343 008, 4 344 062, 4 343 011, 4 343 910, 4 343 010, 4 343 005, 4 343 012, 4 598 939, 4 343 874, 4 343 917, 4 343 916 et 4 343 004.
TOTAL			5 780		500 324	0	706		

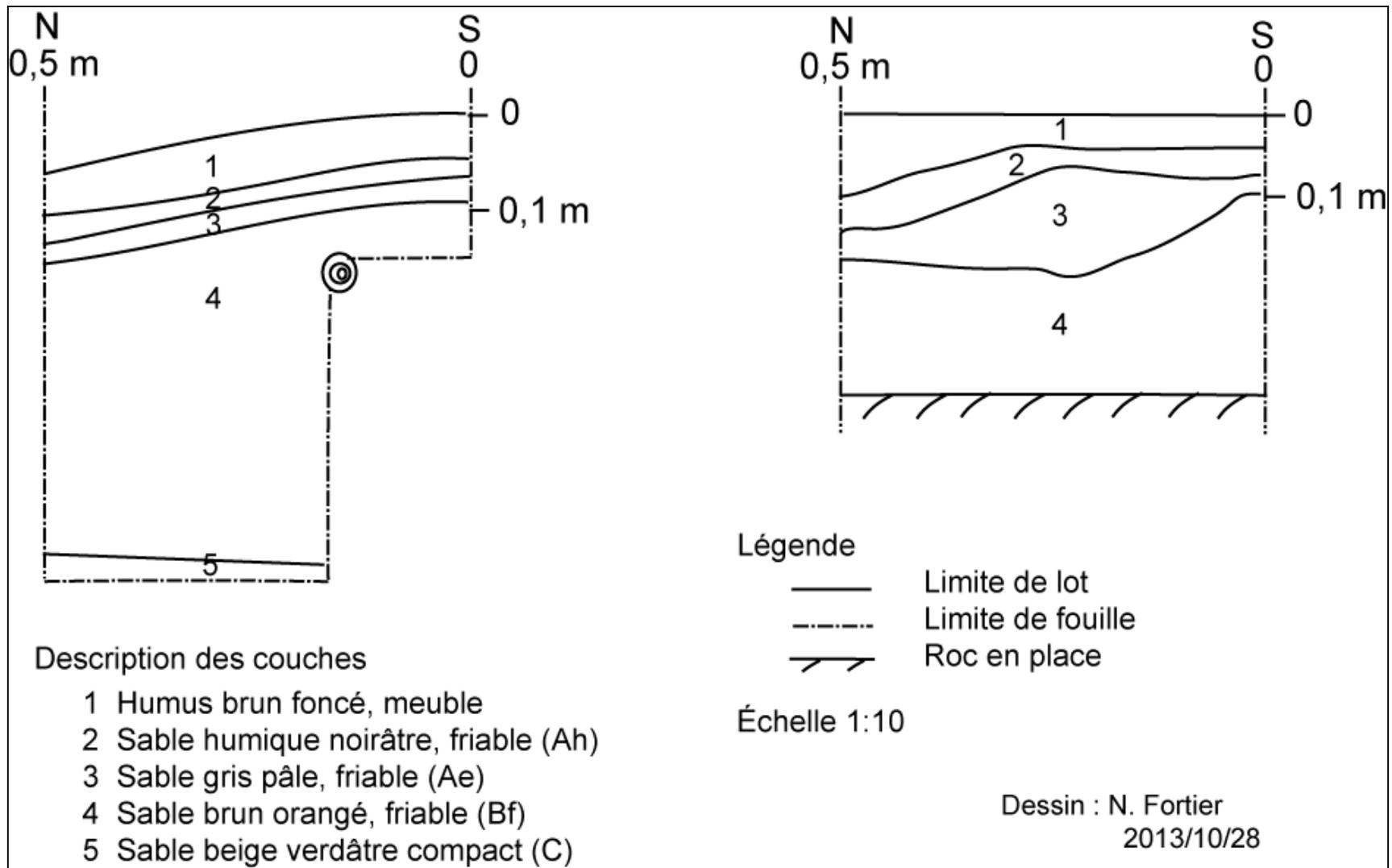


Figure 14 Séquences stratigraphiques types observées à la hauteur des chaînages 39+160 et 41+500 (secteur 2)

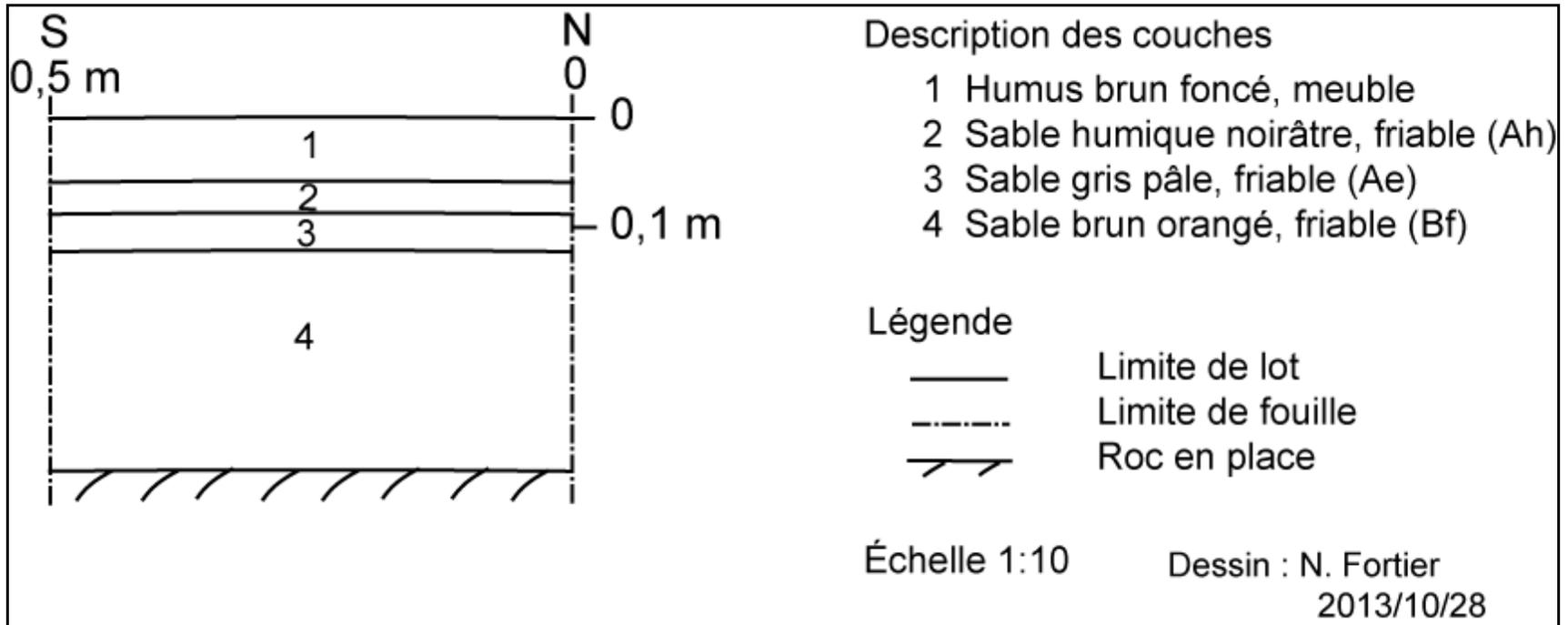


Figure 15 Séquence stratigraphique type observée à la hauteur du chaînage 42+040 (secteur 3)

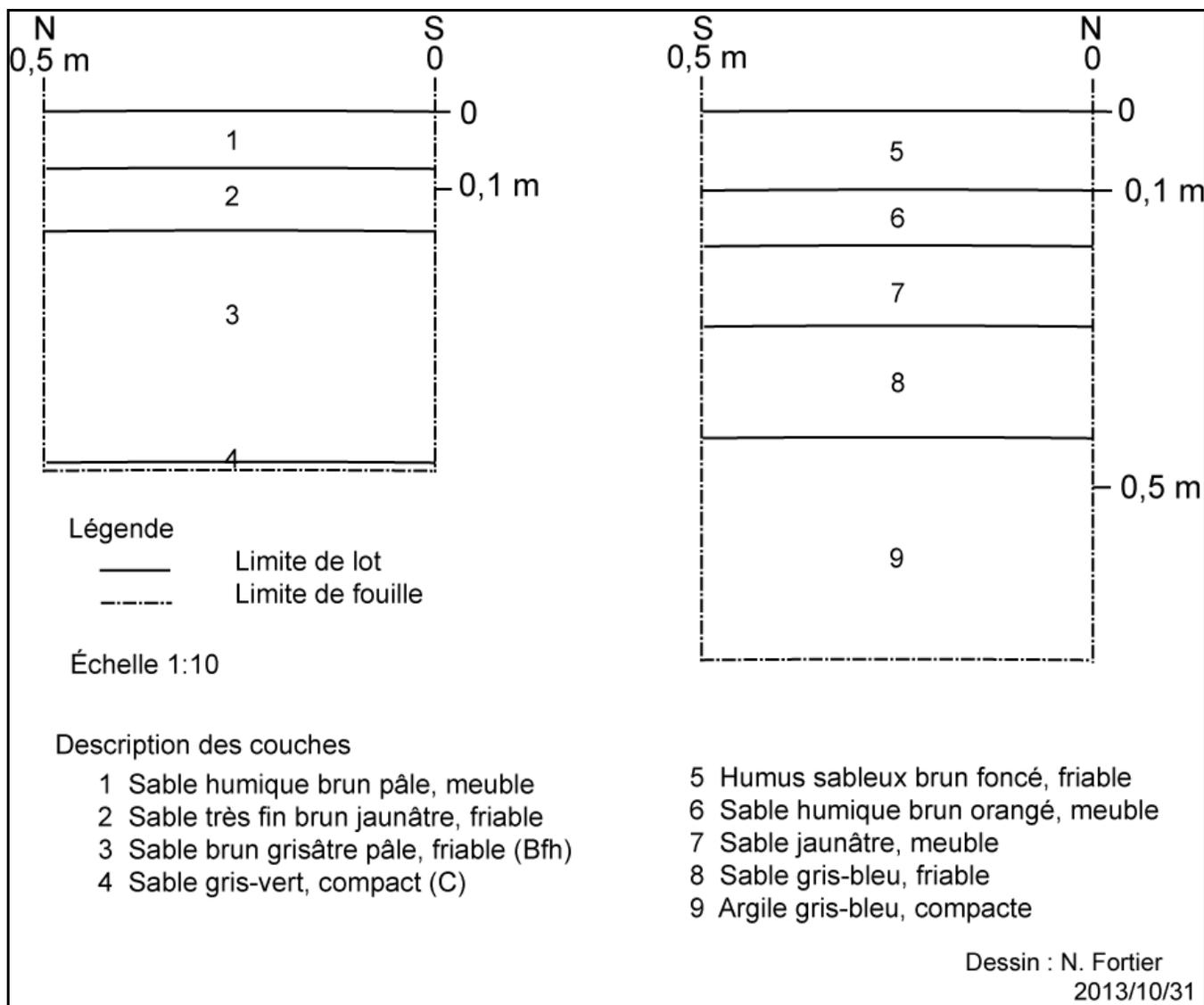


Figure 16 Séquences stratigraphiques types observées à la hauteur des chaînages 42+680 et 43+800 (secteur 4)



Photo 1 Vue générale du secteur 1, vers le nord-ouest
(DUCD-13-0134-001)



Photo 2 Vue générale du secteur 1, vers le sud-ouest
(DUCD-13-0134-002)



Photo 3 Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 39+360, vers le sud-est (DUCD-13-0134-007)



Photo 4 Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+180, vers le sud (DUCD-13-0134-018)



Photo 5 Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+880, vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-027)



Photo 6 Vue générale du secteur 2, photo prise près du chaînage 40+180, vers l'ouest (DUCD-13-0134-016)



Photo 7 Séquence stratigraphique type observée à l'extrémité ouest du secteur 2 (chaînage 39+160), vers le sud-est (DUCD-13-0134-006)



Photo 8 Séquence stratigraphique type observée sur un plateau situé au centre du secteur 2 (chaînage 39+875), vers le nord-est (DUCD-13-0134-012)



Photo 9 Séquence stratigraphique type observée sur un plateau situé à l'extrémité est du secteur 2 (chaînage 41+500), vers le nord-ouest (DUCD-13-0134-037)



Photo 10 Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+240, vers l'est (DUCD-13-0134-072)



Photo 11 Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+500, vers l'ouest (DUCD-13-0134-087)



Photo 12 Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 42+040, vers l'est (DUCD-13-0134-069)



Photo 13 Vue générale du secteur 3, photo prise près du chaînage 41+860, vers l'est (DUCD-13-0134-064)



Photo 14 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3 (chaînage 42+040), vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-070)



Photo 15 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3 (chaînage 42+500), vers le nord (DUCD-13-0134-078)



Photo 16 Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 43+180, vers le nord-ouest (DUCD-13-0134-111)



Photo 17 Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 44+280, vers l'ouest (DUCD-13-0134-107)



Photo 18 Vue générale du secteur 4, photo prise près du chaînage 43+280, vers le sud-ouest (DUCD-13-0134-119)



Photo 19 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 42+680), vers le nord (DUCD-13-0134-080)



Photo 20 Vue générale de la végétation du secteur 4, photo prise près du chaînage 42+680, vers le sud (DUCD-13-0134-079)



Photo 21 Vue générale d'un plateau présent entre les chaînages 42+820 et 42+980, vers le nord (DUCD-13-0134-089)



Photo 22 Emprise du projet correspondant à un plateau présent entre les chaînages 42+820 et 42+980, vers l'est (DUCD-13-0134-088)



Photo 23 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 43+800), vers le sud-est (DUCD-13-0134-125)



Photo 24 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4 (chaînage 43+460), vers le sud-est (DUCD-13-0134-117)

3. CONCLUSION

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise du projet de réaménagement de la côte Arsène-Gagnon (route 138) localisé dans les limites des municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec. Cet inventaire a couvert une distance de 5 780 mètres linéaires d'emprise qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et de 706 sondages exploratoires.

À première vue, peu de secteurs semblaient favorables à l'établissement humain. En effet, de fortes pentes caractérisent les secteurs 2 et 3. Quelques terrasses et plateaux ont néanmoins été observés tout au long de l'emprise. Le secteur 4, bien que généralement plat, présente quant à lui des terrains visiblement perturbés ainsi que des zones humides.

Bien que la région des Bergeronnes présente un très fort potentiel de découverte archéologique, cet inventaire n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques dans les limites de l'emprise du projet. Le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ce projet routier sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

4. BIBLIOGRAPHIE

ETHNOSCOOP

1989f *Poste de compensation, série du réseau Churchill/Périgny et rivière Saguenay, inventaire archéologique.* Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 17 pages.

LALANDE, Dominique

1989 *Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir, DbEi-5 et bilan des activités, 1988.* Université Laval, Québec, CELAT, rapport inédit, 90 pages.

MARTIJN, Charles A.

1973a *Compte rendu d'un relevé archéologique de la région de Baie-Sainte-Catherine-Tadoussac.* MAC, 4 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2013a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 22C/04 et 22C05).* Gouvernement du Québec, Québec.

2013b *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec.* Gouvernement du Québec, Québec.

2013c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).* Gouvernement du Québec, Québec. (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>; site Internet consulté le 7 janvier 2014

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

2013 *Évaluation du potentiel archéologique. Étude d'impact sur l'environnement. Réaménagement de la route 138, côte Arsène-Gagnon / Lac Gobeil, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes (projet n° 154-89-0134).* Rapport inédit, 18 pages.

PATRIMOINE EXPERTS

2000i *Inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord, mars 2000.* MTQ, rapport inédit, 93 pages.

PINTAL, Jean-Yves

2009e *Le site DbEj-11 à Grandes-Bergeronnes, inventaire et fouille archéologique, automne 2008.* MCCCCF/Musée régional de la Côte-Nord, rapport inédit, 77 pages.

2006i *Inventaires archéologiques (été 2005).* Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 18 pages.

2002f *Inventaires archéologiques (été 2001).* Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 108 pages.

2001c *Inventaires archéologiques (été 2000). Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 69 pages.*

1998h *Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 38 pages.*

PLOURDE, Michel

2001a *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en l'an 2001 : Pointe-à-John (DbEj-22) et Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19). Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Archéo-Topo, rapport inédit, 52 pages.*

RIGAZIO, Line

1981 *Reconnaissance archéologique sur le tronçon de contournement du village Grandes-Bergeronnes, route 138. MTQ, rapport inédit, 40 pages.*

ANNEXE A
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route

CODE DE RÉFÉRENCE	SECTEUR	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-13-0134-001	1	Vue générale de l'emprise entre les chaînages 38+500 et 39+080	Est
DUCD-13-0134-002	1	Vue générale de l'emprise entre les chaînages 38+500 et 39+080	Ouest
DUCD-13-0134-003	1	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+080	Est
DUCD-13-0134-004	1	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+080	Est
DUCD-13-0134-005	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+100	Est
DUCD-13-0134-006	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 39+160	Sud-est
DUCD-13-0134-007	2	Vue générale du centre-ligne de l'emprise au chaînage 39+360	Sud-est
DUCD-13-0134-008	2	Vue générale de l'emprise entre les chaînages 39+400 et 39+640 (pente)	Est
DUCD-13-0134-009	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+700	Nord
DUCD-13-0134-010	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+700 (pente)	Ouest
DUCD-13-0134-011	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+900	Ouest
DUCD-13-0134-012	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 39+875	Nord-est
DUCD-13-0134-013	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 39+890 (pente)	Est
DUCD-13-0134-014	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+065 (ruisseau et pente)	Ouest
DUCD-13-0134-015	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+090 (ruisseau et ponceau)	Nord
DUCD-13-0134-016	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+180	Ouest
DUCD-13-0134-017	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+180	Est
DUCD-13-0134-018	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+180	Sud
DUCD-13-0134-019	2	Vue générale du côté nord de l'emprise au chaînage 40+160	Est
DUCD-13-0134-020	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+300	Ouest
DUCD-13-0134-021	2	Vue générale du côté nord de l'emprise au chaînage 40+300	Nord-ouest
DUCD-13-0134-022	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+480	Est
DUCD-13-0134-023	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 40+440	Nord
DUCD-13-0134-024	2	Bord de la route 138 perturbé près du chaînage 40+570	Nord
DUCD-13-0134-025	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+610	Sud
DUCD-13-0134-026	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+610	Nord
DUCD-13-0134-027	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+880	Sud-ouest
DUCD-13-0134-028	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 40+945	Sud-sud-ouest

Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

CODE DE RÉFÉRENCE	SECTEUR	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-13-0134-029	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 40+945	Sud-sud-ouest
DUCD-13-0134-030	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+060	Sud
DUCD-13-0134-031	3	Bord de la route 138 près du chaînage 41+900	Nord-est
DUCD-13-0134-032	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+300	Sud-ouest
DUCD-13-0134-033	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+300	Nord-est
DUCD-13-0134-034	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+500, à 50 m au sud du centre-ligne	Ouest
DUCD-13-0134-035	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+500, à 50 m au sud du centre-ligne	Nord-est
DUCD-13-0134-036	2	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+500, à 30 m au sud du centre-ligne	Nord-est
DUCD-13-0134-037	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 41+500	Nord-ouest
DUCD-13-0134-038	2	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 41+440	Nord-est
DUCD-13-0134-039	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+600	Sud-ouest
DUCD-13-0134-040	3	Secteur perturbé au nord du centre-ligne près du chaînage 41+680	Sud
DUCD-13-0134-041	2	Secteur au nord du centre-ligne près du chaînage 41+360	Nord
DUCD-13-0134-042	2	Bord de la route 138 près du chaînage 41+300	Sud
DUCD-13-0134-043	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+660	Nord-ouest
DUCD-13-0134-044	3	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 41+660	Sud-ouest
DUCD-13-0134-045	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+680	Sud
DUCD-13-0134-046	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+680	Est
DUCD-13-0134-047	3	Entrée de garage près du chaînage 41+660	Sud-est
DUCD-13-0134-048	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+660	Ouest
DUCD-13-0134-049	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+660	Ouest
DUCD-13-0134-050	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+660	Ouest
DUCD-13-0134-051	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+720	Nord-ouest
DUCD-13-0134-052	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+720	Nord-ouest
DUCD-13-0134-053	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+740	Est
DUCD-13-0134-054	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+800	Ouest
DUCD-13-0134-055	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+800	Est
DUCD-13-0134-056	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 41+800	Nord

Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

CODE DE RÉFÉRENCE	SECTEUR	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-13-0134-057	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+800	Nord-est
DUCD-13-0134-058	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+900	Sud-ouest
DUCD-13-0134-059	3	Affleurement rocheux près du chaînage 41+900	Sud-est
DUCD-13-0134-060	3	Maison abandonnée près du chaînage 41+860	Nord
DUCD-13-0134-061	3	Maison abandonnée près du chaînage 41+860	Nord
DUCD-13-0134-062	3	Maison abandonnée près du chaînage 41+860	Ouest
DUCD-13-0134-063	3	Maison abandonnée près du chaînage 41+860	Sud
DUCD-13-0134-064	3	Maison abandonnée près du chaînage 41+860	Est
DUCD-13-0134-065	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+000	Sud-ouest
DUCD-13-0134-066	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+000	Sud
DUCD-13-0134-067	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+000	Sud-est
DUCD-13-0134-068	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+040	Ouest
DUCD-13-0134-069	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+040	Est
DUCD-13-0134-070	3	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 42+040	Sud-est
DUCD-13-0134-071	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+200	Ouest
DUCD-13-0134-072	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+240	Est
DUCD-13-0134-073	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+280	Est
DUCD-13-0134-074	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+340	Ouest
DUCD-13-0134-075	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+340	Est
DUCD-13-0134-076	3	Bord de la route 138 près du chaînage 42+420	Nord
DUCD-13-0134-077	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+480	Nord-ouest
DUCD-13-0134-078	3	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 42+500	Nord
DUCD-13-0134-079	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+680	Sud
DUCD-13-0134-080	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 42+680	Nord
DUCD-13-0134-081	3	Ruisseau présent au centre-ligne, près du chaînage 42+620	Est
DUCD-13-0134-082	3	Marais présent au centre-ligne, près du chaînage 42+620	Ouest
DUCD-13-0134-083	4	Marais présent au centre-ligne, près du chaînage 42+700	Nord-est
DUCD-13-0134-084	4	Marais présent au centre-ligne, près du chaînage 42+700	Sud

Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

CODE DE RÉFÉRENCE	SECTEUR	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-13-0134-085	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+700	Ouest
DUCD-13-0134-086	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+500	Est
DUCD-13-0134-087	3	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+500	Ouest
DUCD-13-0134-088	4	Vue générale de l'emprise au sud du centre-ligne, près du chaînage 42+900	Est
DUCD-13-0134-089	4	Vue générale de l'emprise au nord du centre-ligne, près du chaînage 42+840	Nord
DUCD-13-0134-090	4	Vue générale de l'emprise au sud du centre-ligne, près du chaînage 42+840	Sud
DUCD-13-0134-091	4	Perturbations visibles au nord du centre-ligne, près du chaînage 42+900	Est
DUCD-13-0134-092	4	Perturbations visibles au nord du centre-ligne, près du chaînage 42+960	Sud-est
DUCD-13-0134-093	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 42+940	Est
DUCD-13-0134-094	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+980	Est
DUCD-13-0134-095	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 43+080	Est
DUCD-13-0134-096	4	Marais présent près du chaînage 43+120	Nord-ouest
DUCD-13-0134-097	4	Barrage de castors près du chaînage 43+120	Nord-est
DUCD-13-0134-098	4	Barrage de castors près du chaînage 43+120	Sud-est
DUCD-13-0134-099	4	Barrage de castors près du chaînage 43+120	Sud-ouest
DUCD-13-0134-100	4	Barrage de castors près du chaînage 43+102	Sud
DUCD-13-0134-101	4	Barrage de castors près du chaînage 43+102	Sud
DUCD-13-0134-102	4	Barrage de castors près du chaînage 43+100	Sud-est
DUCD-13-0134-103	4	Barrage de castors près du chaînage 43+100	Est
DUCD-13-0134-104	4	Barrage de castors près du chaînage 43+100	Est
DUCD-13-0134-105	4	Barrage de castors près du chaînage 43+100	Sud-ouest
DUCD-13-0134-106	4	Barrage de castors près du chaînage 43+100	Est
DUCD-13-0134-107	4	Barrage de castors près du chaînage 42+980	Est
DUCD-13-0134-108	4	Barrage de castors près du chaînage 42+980	Est
DUCD-13-0134-109	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+960	Nord-est
DUCD-13-0134-110	4	Bord de la route 138 près du chaînage 42+820	Sud
DUCD-13-0134-111	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 42+960	Nord-ouest
DUCD-13-0134-112	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 43+200	Ouest

Projet n° 154-89-0134, municipalités de Sacré-Cœur et des Bergeronnes, côte Arsène-Gagnon (route 138), réaménagement de la route (suite)

CODE DE RÉFÉRENCE	SECTEUR	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-13-0134-113	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 43+200	Ouest
DUCD-13-0134-114	4	Vue générale de l'emprise au sud de la route 138, près du chaînage 43+240	Nord
DUCD-13-0134-115	4	Vue générale de l'emprise au nord de la route 138, près du chaînage 43+120	Sud-est
DUCD-13-0134-116	4	Vue générale de l'emprise au nord de la route 138, près du chaînage 43+120	Nord-est
DUCD-13-0134-117	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 43+460	Nord-ouest
DUCD-13-0134-118	4	Vue générale de l'emprise au sud de la route 138 près du chaînage 43+460	Ouest
DUCD-13-0134-119	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 43+280	Sud-ouest
DUCD-13-0134-120	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 43+280 (maison)	Sud
DUCD-13-0134-121	4	Vue générale de l'emprise au chaînage 43+340	Sud
DUCD-13-0134-122	4	Vue générale de l'emprise au sud de la route 138, près du chaînage 43+860	Ouest
DUCD-13-0134-123	4	Vue générale de l'emprise au sud de la route 138, près du chaînage 43+860	Nord-ouest
DUCD-13-0134-124	4	Vue générale de l'emprise au sud de la route 138, près du chaînage 43+860	Sud-est
DUCD-13-0134-125	4	Séquence stratigraphique d'un sondage test effectué au chaînage 43+800	Sud-est
DUCD-13-0134-126	4	Vue générale de l'emprise au sud du centre-ligne, près du chaînage 44+280	Ouest
DUCD-13-0134-127	4	Vue générale de l'emprise au nord du centre-ligne, près du chaînage 44+280	Nord
DUCD-13-0134-128	4	Vue générale de l'emprise au nord du centre-ligne, près du chaînage 44+120	Nord-ouest
DUCD-13-0134-129	4	Vue générale de l'emprise au sud du centre-ligne, près du chaînage 44+120	Nord-ouest
DUCD-13-0134-130	2	Vue générale de l'emprise à l'ouest de la route 138, près du chaînage 41+340	Sud-ouest
DUCD-13-0134-131	2	Vue générale de l'emprise à l'ouest de la route 138, près du chaînage 41+340	Ouest
DUCD-13-0134-132	2	Vue générale de l'emprise à l'ouest de la route 138, près du chaînage 41+200	Sud
DUCD-13-0134-133	2	Vue générale de l'emprise à l'ouest de la route 138, près du chaînage 41+200	Nord